5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE – No 15.990

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 12 AVRIL 1916

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (sept col. en 6).....	1f 75	Faits divers..... (cinq col. en 7).....	7f »
Réclames d° d° (cinq col. en 7).....	3 50	Chronique locale.. (cinq col. en 7).....	11 »

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES... A BORDEAUX. *Bureau du journal*, 8, rue de Cheverus. — Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. — A PARIS..... Agence Havas, 8, place de la Bourse. — Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne.....	3 mois 6f »	6 mois 11f »	Un an 22f »
Autres départements et Colonies.....	6 50	12	24
Etranger (Union Postale).....	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France..	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE { De 8 h. à 20 heures, n° 82. / De 20 h. à 6 heures, n° 86.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.37. — 16 inter.

EN PLEIN AIR

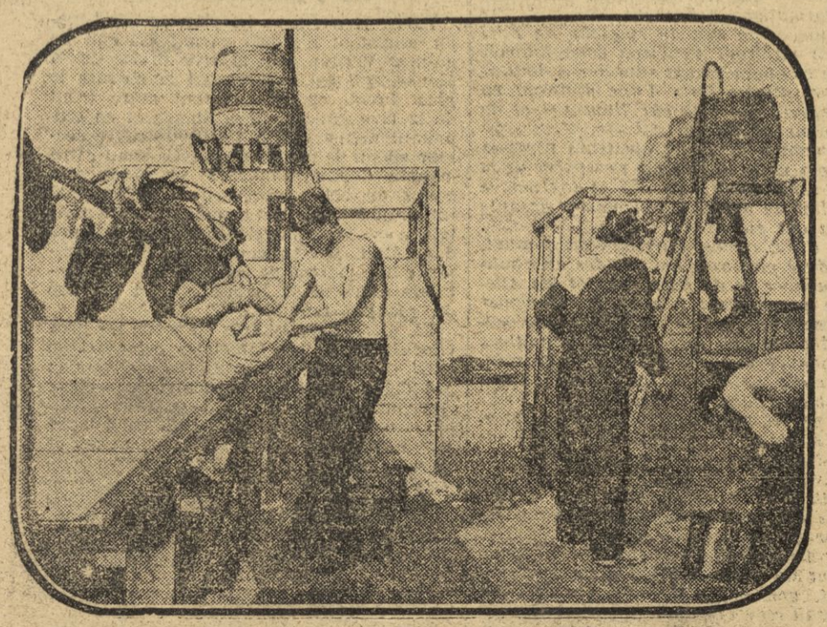

LA DOUCHE DES FUSILIERS MARINS — Photo DEDIEU

L'ÉTAT ÉLEVEUR

I

Il faut bien que je revienne à cette question de la dépopulation. C'est entendu, chacun a de bonnes raisons pour ne pas faire d'enfants et compte sur son voisin ! A ce jeu, nous courons à notre ruine. Il n'y a pas à barguigner : ou la France, comprenant son devoir, redeviendra un peuple fécond, ou c'est en vain et pour rien que ses enfants se font tuer à présent.

L'horrible guerre n'a qu'un sens : le salut d'un pays qui fut grand et en qui l'héroïsme palpite encore. Sachons le reconnaître, nous manquions d'hommes. Depuis 1870, nous n'avons pas procréé *un* enfant de plus; les Allemands, eux, en ont fait *vingt-cinq millions*. On peut chercher toutes les échappatoires et donner un tas de bonnes raisons : rien ne prévaudra contre ce fait brutal. Qu'est-ce que nous serions devenus, impréparés comme nous étions, sans le concours de nos alliés et le réveil des énergies nationales ?

Mais ne vous fiez pas à ce sursaut de vaillance, ne vous fiez même pas à la victoire certaine. Au cri : Des canons ! Des munitions ! toute la presse devrait faire chorus en ajoutant : Des enfants ! Des enfants !

Cette guerre démesurée nous a sauvés dans les circonstances où elle a surgi, sauvés, tout en nous jetant à deux doigts du gouffre. Dites-vous bien qu'en trente ans, les Allemands, rien que par leur infiltration pacifique et leur natalité croissante, nous auraient submergé, conquis, asservis en douceur ?

Le docteur Bérillon vient de publier une étude sur les poux allemands. Ils sont terriblement symboliques de la fécondité de leurs possesseurs. Ils sont gras, ils sont féroces, ils puent, ils ont des suçoirs énormes et ne font que manger et évacuer... Parfaitement ! Voulez-vous me dire comment vous auriez résisté au pullulement de la race aux poux géants ?

Le dilemme est clair, simple, net. Ou nous ferons des enfants, ou la victoire même, payée par des flots de sang et d'or, sera stérile, et nous redescendrons la pente qui, conduisant les peuples dégénérés à l'enlisement et à la décrépitude, les voue à l'esclavage.

Je n'ignore pas, quoi qu'en pensent certains de mes lecteurs, combien cette question de la dépopulation est complexe; j'irai plus loin : Je dirai qu'elle est infinie. Elle touche à tout, à l'hygiène, à la protection de l'enfance, à la répression des avorteuses, à l'assiette des impôts et à la répartition de l'héritage, à la réfection de notre Code civil sur la paternité légitime, à la guerre contre l'alcoolisme, à des sanctions contre les propriétaires, à la transformation de l'opinion publique concernant le mariage, les célibataires et la maternité libre; que sais-je encore ?

Quand je dis que l'Etat devra se faire *éleveur*, je n'ignore fichtre pas qu'il aura fort à faire et que le Parlement aura de la besogne. Mais qui veut la fin veut les moyens !

Dans la *Revue*, le docteur A. Legrand a tracé un programme dont le législateur pourra s'inspirer. Il repose sur cette double constatation : top de décès, pas assez de naissances.

Trop de décès, en raison de l'ignorance et de l'insouciance des masses et d'une insuffisante protection de la santé publique au début de la vie.

Pas assez de naissances, pour les raisons variées et innombrables qu'invoque un pays lorsqu'il ne « veut plus » avoir d'enfants.

Le docteur A. Legrand prévoit des réformes d'ordre *moral;* au premier rang, l'idée de stabilité de la famille, puis la facilité du mariage assurée par une éducation des filles qui procurerait leur indépendance, par des cercles mixtes qui rapprocheraient les jeunes gens, par des lois qui simplifieraient encore les formalités du mariage civil.

Ensuite une vigoureuse campagne d'idées pour démontrer la nécessité de la procréation, et j'ajouterai : pour relever le respect envers toute femme mère. Puis la lutte contre le malthusianisme qui après avoir corrompu les bourgeois, pervertit déjà le peuple.

Côte à côte devront venir les réformes d'ordre *hygiénique :* protection de l'enfant avant sa naissance, mesures contre l'avortement, création de « maternités » avec salles secrètes, application rigoureuse de la loi sur la recherche de la paternité, et j'ajoute : facilités de légitimation les plus larges. Ajoutons la vaste création de Mutualités maternelles, les consultations pour femmes grosses, l'accroissement des asiles maternels.

Pour la protection de l'enfant après sa naissance : des maisons d'accouchement bien tenues; l'application de la loi qui interdit l'emploi des ouvrières nouvellement accouchées pendant quatre semaines, des congés de grossesse et de couches avec salaires, la multiplication des consultations, des « gouttes de lait », des « nids ».

Assurer des logements aux familles nombreuses, construire des habitations à bon marché, voilà en gros les réformes que dans l'ordre moral et hygiénique propose avec raison le docteur A. Legrand. La place mesurée me force à renvoyer à un prochain article les mesures d'ordre économique qu'il préconise.

En attendant, répétons : Des canons ! Des munitions ! Des enfants !

Paul MARGUERITTE.

Deux Aviateurs brûlés vifs

Nancy, 11 avril. — Un terrible accident d'aviation s'est produit aux environs de Nancy. Le lieutenant-observateur Malcor, fils du général, et le sous-officier pilote Ancelin, évoluaient au-dessus de la région pendant la nuit. Leur appareil prit feu et vint s'abattre sur le sol. Les deux aviateurs ont été carbonisés.

LA PAPERASSERIE

Il n'est pas un Français qui n'ait souffert de l'abus de la paperasserie; nous nous enlisons dans la pâte à papier alors qu'elle est si chère; nous perdons notre temps et celui des autres à couvrir de griffonnages inutiles des feuilles innocentes dont l'utilisation ailleurs serait bien mieux fêtée. Mais personne — je dis personne — n'ose sérieusement se dresser contre la paperasserie. Le général Galliéni l'a tentée : il en est mort ministériellement, après avoir dépassé sans le savoir le chiffre des circulaires de ses prédécesseurs...

Voici pourtant un assaut énergique et motivé contre la multiplication des papiers. C'est une circulaire qui nous vient de la Côte d'Ivoire; elle est signée du lieutenant gouverneur, M. Angoulvant. Dans une vigoureuse offensive M. Angoulvant décide la suppression des contrôles, des états, des copies, des lettres personnelles convoyant les communications, des dactylographies superflues et des bordereaux en triple expédition. C'est une hécatombe.

De la dépouille de nos lois
Le gouverneur jonche la terre...

Mais il ne suffit pas de supprimer la lettre, il faut transformer l'esprit. Il faut traiter les affaires, ose dire M. Angoulvant, avec clarté, célérité, netteté, en prenant les responsabilités, et non en les compliquant à plaisir :

« La confiance entre le chef et le subordonné ne saurait régner quand les instructions sont conçues en un style où l'incidente, habilement placée, détruit l'effet de la phrase principale, qui reprend ensuite son cours interrompu, pour se voir une seconde fois atténuée par d'autres incidentes. »

Au cas de désaccord, l'affaire doit être traitée en conférence. Plus de ces échanges de notes, « véritables duels de ronds-de-cuir, aux reprises multiples, où chacun s'efforce d'épuiser l'adversaire plutôt que de le convaincre »; plus de ces appels à une administration extérieure pour « semer » l'adversaire et éluder la question, plus de jeux de Pénélope que l'administration imite, « sans pouvoir justifier des mêmes motifs vertueux. »

M. Angoulvant est un homme d'esprit administratif, et même d'esprit tout court. Gageons qu'il n'a pas la moindre illusion sur l'avenir de sa réforme. Ce n'est qu'une circulaire de plus. Il y a trop de gens intéressés au maintien des abus. « Je maintiendrai, » dit le gratte-papier. Avec la suppression des expéditions oiseuses, ou lui enlèverait le pain de la bouche.

La guerre finira, les alliés triompheront, le paperassier triomphera avec eux. Comme Jupiter assembleur-de-nuages, il fera de l'ombre sur les questions pour affirmer sa toute puissance. « Il faut bien que tout le monde vive, même l'inutile », proclamera-t-il, et vous n'oserez pas lui répondre : « Je n'en vois pas la nécessité. »

P. B.

NOS AVIONS DE CHASSE MAITRES DE L'AIR

Paris, 11 avril. — Un succès des plus importants est acquis à notre aviation militaire. Un nouvel aéroplane, muni d'un nouveau moteur, vient de battre à deux reprises différentes tous les records du monde de vitesse, records des appareils militaires et même records établis en temps de paix par des engins qui ne paraissaient pas, à cette époque, pouvoir être utilisés militairement. Notre aviation de chasse va donc pouvoir prendre une maîtrise facile, car les records allemands sont battus de loin.

LA BAISSE DU MARK

Les embarras financiers de l'Allemagne hâteront la fin de la guerre. (Sir George Paish.) « London Opinion ».

DEVANT VERDUN

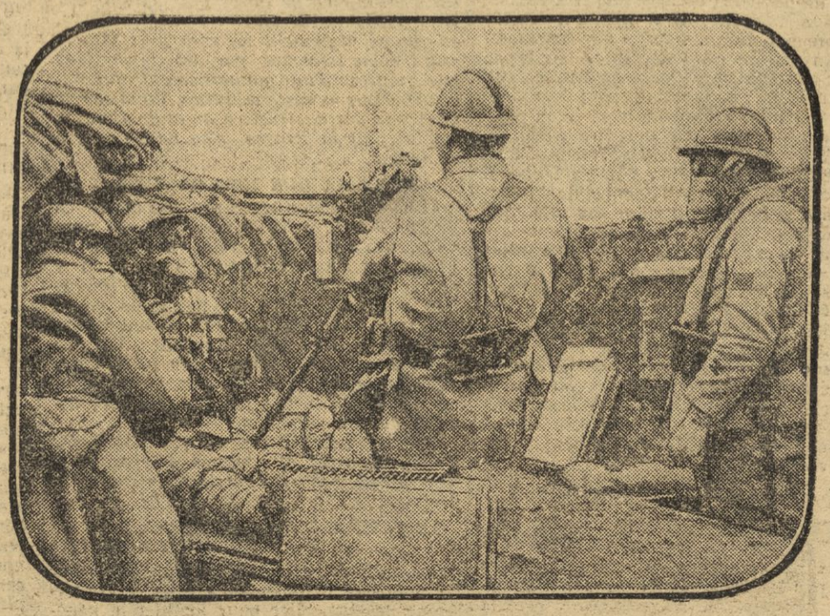

UNE MITRAILLEUSE EN POSITION — Photo d'EXCELSIOR

MÉTIERS DE GUERRE

La guerre durant, je connus la misère. Une aimable propension à la paresse, une répugnance, datant de l'enfance, pour les ouvrages pénibles et salissants, m'inclinaient aux métiers faciles. D'autre part, la faiblesse de ma santé, qui me valait de rester civil à une époque où il est si difficile de l'être, m'interdisait les travaux du coltineur, du charretier et du maçon. Enfin, je n'étais pourvu, en fait de connaissances spéciales, que de tous ces diplômes dont on sait depuis longtemps qu'ils ne servent à rien.

Il ne me restait qu'à mourir de faim. Je m'y résolvais sans enthousiasme. Je pensais à devenir fournisseur de l'Etat. J'étais capable autant que quiconque de vendre à l'administration militaire 100,000 chevaux, 1 million de couteaux ou 1 milliard de chaussures à clous, n'ayant, comme les autres, pas la moindre de ces fournitures sous la main. Mais la salutaire peur des châtiments futurs m'arrêta.

J'allais vers le désespoir quand, dans le journal, une annonce m'attira : « Bureau de placement pour personnes sans connaissances spéciales ». J'y courus. Je fus introduit dans un bureau coquet, où un homme aimable et élégant me reçut. Je lui fis part de mes désirs. Ils les écouta d'une oreille attentive.

— Je crois que j'ai votre affaire, dit-il.

Et il me fit déposer une pièce de 10 fr. pour prix de sa consultation.

— Le plus simple des métiers de guerre, commença-t-il, est celui de buveur *pour militaires*.

» Vous avisez un soldat à la table d'un café. Vous prenez place auprès de lui et vous commandez un whisky and soda, un kummel ou une fine, qui fraternise sur le marbre avec le bock ou l'eau sucrée dont votre voisin doit se contenter par ordre de M. le Ministre de la guerre et de M. le Préfet de police. Vous interrogez ce modeste combattant. Vous lui faites raconter ses campagnes ou, s'il appartient aux C. O. A. ou à l'état-major, ses visites devant les médecins.

» Dans le feu de la conversation, vous vous trompez de gobelet. Votre interlocuteur absorbe un alcool défendu et non réglementaire. Il lui faut bien se consoler, et pour apaiser vos remords, il règle les consommations en vous laissant même une faible somme — un pourboire, bien entendu.

— Cela est ingénieux, fis-je, mais mon estomac, qui est délicat, ne me permettrait pas d'aussi fréquentes libations.

— Je place beaucoup de *guides de Paris la nuit*. Une obscurité presque complète étant réalisée dès le coucher du soleil dans la Ville-Lumière, le Parisien qui veut passer une soirée au théâtre est à peu près certain de ne regagner son domicile que le lendemain à l'aurore. Pour les véhicules, il n'y faut point compter. Le dernier métro est complet. Les fiacres à traction animale s'arrêtent au bout de trois minutes, le cheval étant dès ce moment sur ses deux genoux. Les automobilistes sont sourds à vos appels ou vous confient, s'ils daignent s'arrêter, que leur provision d'essence est à bout. Allant à pied, on constate rapidement que rien ne ressemble, dans l'obscurité, à une rue comme une autre rue, et tel qui se croit place de l'Opéra, peut très bien être au parc Montsouris. En outre, toutes les poubelles étant sorties, vous ne les évitez que pour trébucher dans les trottoirs ou choir dans les cordes des rues barrées.

» C'est alors que vous, guide de Paris la nuit, vous intervenez. Entraîné par des professionnels remarquables (huit séances à 5 fr. le cachet), vous devenez rapidement un guide expérimenté et sûr. Prenant vos clients à la porte des principaux établissements de plaisir de Paris, vous les conduisez avec assurance jusqu'au seuil de leur home. Votre tarif, bien entendu, varie avec la distance parcourue et le nombre de personnes convoyées; vous travaillez à la course et au poids, mais vous pouvez travailler à l'heure si vous « chargez » d'aventure un amateur de promenades nocturnes ou deux amoureux amis de l'ombre et non pressés par le temps.

— Cela me plairait assez, mais j'ai la poitrine délicate et je redoute le brouillard, les courants d'air et l'humidité.

— D'autant que, à parler franc, la profession n'est point sans risques. Deux de nos guides sont morts; l'un s'est noyé dans le bassin des Tuileries, et l'autre s'est brisé les reins dans une bouche de Métro, qu'il prenait pour le porche de la Madeleine.

— Je souhaiterais mieux.

— J'ai alors le *lecteur guerrier pour vieillard impotent et patriote*. Profession charmante. On est nourri et habillé, couché parfois. J'ai dans mes cartons une liste de bons vieillards qui ont tous fait la campagne de 1870, et demeurent enflammés d'une ardeur belliqueuse. Ils désireraient lire les journaux contenant les relations des glorieux hauts faits de nos armes, mais la lecture fatigue leurs yeux. Ils aimeraient, aux approches des gares, s'entretenir avec les blessés et les permissionnaires, mais ils n'ont plus l'usage de leurs jambes, et sont voués à l'immobilité dans un fauteuil. C'est pour cela qu'ils engagent au mois un jeune homme beau parleur qu'ils revêtiront d'un complet bleu horizon ingénieusement maculé de boue, et qu'ils coifferont d'un casque Adrian. Il aura pour mission de leur raconter des batailles auxquelles il sera censé avoir assisté, et des anecdotes héroïques, dont le fond lui sera fourni par les contes patriotiques de nos principaux quotidiens. Il mimera l'attaque de la ferme, le passage du fleuve, le lancement de la grenade. S'il est artiste, il imitera les sonneries militaires dans une trompette achetée au bazar à treize. Il usera d'un vocabulaire coloré et martial, se grattera comme s'il était rongé de vermine, et fera des déclarations à la cuisinière...

— Diable ! La place a ses ennuis.

— Soyez donc le *marié pour militaire*, personnage en quelque sorte officiel, créé par la loi qui institua le mariage par procuration...

Je l'interrompis et regardant cet homme aimable, souriant et chic qui venait d'allumer un cigare parfumé :

— Je ne regrette pas, fis-je, les dix francs que je vous ai versés pour prix de vos conseils. Vous m'avez donné une idée.

— J'en étais sûr. Laquelle ?

— Celle de fonder un bureau de placement à l'imitation du vôtre.

BEAUBY-TANTARE.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

EN ANGLETERRE

La Réunion interparlementaire de Londres

M. Asquith réfute les Mensonges de Bethmann-Hollweg

A Buckingham Palace

M. Pichon, sénateur, au nom du Comité français, après l'allocution du roi, a prononcé un discours dans lequel il a remercié les souverains. Il a ajouté : « Notre présence à Londres signifie que les membres du Parlement français ne sont pas moins résolus que leurs collègues du Royaume-Uni à poursuivre jusqu'à la victoire la lutte à laquelle leurs deux pays ont été provoqués par l'empire germanique. Nous sommes d'ailleurs convaincus que nous réussirons dans notre tâche et que nous délivrerons l'Europe de la menace d'oppression qui pèse sur elle, que la paix imposée par nos armes nous apportera les réparations et les garanties auxquelles nous avons droit et sans lesquelles il n'y aurait ni sécurité ni tranquillité durables pour le monde. Nous n'oublierons jamais la part que le gouvernement de Votre Majesté a prise dans cette guerre de libération et de justice, et nous sommes heureux de pouvoir l'affirmer une fois de plus au souverain respecté et honoré de la puissante nation britannique, qui tient tant de place dans notre cœur. »

Au Dîner de Lancaster House

Le Discours de M. Asquith

Nous avons dit qu'au cours du dîner offert par le gouvernement aux parlementaires français, M. Asquith avait pris la parole.

Tout d'abord, M. Asquith s'est félicité que les rapports entre la Grande-Bretagne et la France soient devenus, en passant par les épreuves de la guerre, des rapports non seulement d'amitié, mais d'intimité et d'affection.

Il a ensuite poursuivi en ces termes :

« Le chancelier allemand vient de déclarer que le 9 décembre, il avait annoncé qu'il était prêt à entamer les négociations de paix, mais qu'alors comme maintenant, les ennemis refusèrent de prendre sa démarche en considération.

» A entendre le chancelier, le premier pas doit être fait par nous, et il se réserve de décider. Autrement dit, nous devons prendre une attitude de vaincus s'adressant à un adversaire victorieux ! *Mais nous ne sommes pas vaincus et nous n'allons pas l'être !*

» Les alliés sont liés par un pacte solennel les obligeant à ne jamais demander ni accepter une paix séparée. *Les conditions auxquelles nous sommes disposés à conclure la paix sont la réalisation des objets pour lesquels nous avons pris les armes !* Ces objets, je les ai réclamés dès novembre 1914, et le monde les connaît depuis plus de seize mois.

» J'ai dit en novembre que *nous ne remettrions pas l'épée au fourreau tant que la domination militaire de la Prusse n'aurait pas été détruite entièrement et définitivement.*

» Au cours de ces dix dernières années, l'Allemagne a manifesté en plusieurs occasions l'intention de faire la loi à l'Europe en la menaçant de la guerre. Par sa violation de la neutralité de la Belgique, *l'Allemagne a prouvé qu'elle entendait établir sa domination, même au prix de la guerre universelle, même en détruisant les bases que les traités donnent à la politique européenne.*

» *Le but des alliés dans cette guerre est de contrecarrer cette tentative, et ce faisant, de préparer le terrain pour un système international qui assurera à tous les pays civilisés l'égalité des droits.*

» Comme résultat de cette guerre, nous entendons instaurer ce principe que *les problèmes internationaux doivent être résolus au moyen de libres négociations sur le pied de l'égalité entre les peuples libres, et que ce règlement ne sera plus jamais entravé ou influencé par les injonctions impérieuses d'un gouvernement qui est contrôlé par la caste militaire. Voilà ce que j'entends par destruction de la domination militaire de la Prusse, rien de plus, rien de moins.*

LA BELGIQUE SERA RELEVÉE

» Le chancelier annonce qu'après la guerre il doit y avoir une Belgique nouvelle, qui ne sera pas la vassale de la France et de l'Angleterre, mais qu'il y aura, dans l'avenir, une collaboration de bon voisinage entre les habitants de la Belgique et les Allemands, qui ont incendié leurs églises, pillé leurs cités, dévasté leurs campagnes et foulé aux pieds leurs libertés. Beau développement nouveau, en vérité, de la théorie des droits et devoirs de bon voisinage !

» Ma réponse est très simple : *Nous, les alliés, désirons et sommes déterminés à voir de nouveau debout la Belgique d'autrefois.*

LE BLOCUS EST INATTAQUABLE EN DROIT

» Je n'insisterai pas plus longtemps sur la tentative boiteuse qu'a faite, à contre-cœur, le chancelier pour justifier la généralisation de l'emploi des sous-marins pour détruire les biens et les existences humaines. Le chancelier en parle comme d'une mesure licite de légitime défense contre l'usage fait par nous de la maîtrise de la mer, afin d'exercer une pression économique sur nos ennemis.

» En adoptant et en poursuivant cette politique, *les alliés ne font qu'exercer le droit de belligérants reconnu par toutes les puissances de l'ancien et du nouveau monde !*

» Les alliés ont essayé et essaient encore d'adoucir le plus possible les désagréments qui en résultent pour le commerce des neutres. *Ils sont prêts à démontrer la légalité des mesures prises par eux, lesquelles sont justifiées par le principe et l'esprit du droit des gens appliqués au développement de la guerre moderne. Leurs mesures ont été mises en vigueur avec tous les égards dus à l'humanité, et nous ne connaissons pas un seul cas où le blocus des alliés ait entraîné la mort d'un neutre.*

« NOUS COMBATTONS PROPREMENT » POUR VENGER LES LIBERTÉS DE L'EUROPE

M. Asquith a terminé ainsi : « Il est très important que nous répondions aux accusations allemandes; nous n'avons pas, pour la défense de notre cause, à recourir à de pareils travestissements des faits par des raisonnements de chicane. *Nous combattons de tous côtés pour une grande cause, nous combattons honorablement, proprement, avec la conscience nette* (applaudissements), *côte à côte. Comme nous avons la volonté, nous avons la conviction de venger les libertés de l'Europe !* »

Le sénateur français, M. Pichon, répondant à M. Asquith, s'est exprimé ainsi : « Cette réunion est la consécration des relations qui existent entre deux pays, deux gouvernements entrés dans la guerre ensemble, qui combattirent ensemble et qui remporteront la victoire ensemble. »

AU REICHSTAG

Les Rodomontades du Ministre de la Guerre

Il affirme que « l'Heure de la Victoire complète sonnera bientôt » mais il oublie de dire pour qui !

Genève, 11 avril. — Au Reichstag, dans la discussion du projet tendant à remplacer l'assistance aux invalides de la guerre par l'allocation d'un capital, le général Vild de Hohenborn, ministre de la guerre, a déclaré qu'en raison de l'exposé du chancelier, il ne ferait pas de déclaration sur la situation militaire.

« Nos Communiqués, a-t-il ajouté, sont toujours concis et véridiques *(sic)*. Le pays victorieux n'a pas besoin de les embellir *(sic)*, *le rejet de l'offensive et la bataille de Verdun ne signifient pas, comme l'ennemi veut le faire croire, l'effort suprême d'une nation épuisée, mais les coups de massue d'un peuple puissant non épuisé et pourvu de réserves d'hommes et de moyens d'action, coups qui se répéteront jusqu'à ce que nos ennemis soient vaincus. Le mot « tenir » ne convient plus; nous voulons des décisions victorieuses.*

» Jamais la guerre, menée comme l'Angleterre la mène, n'a été étendue d'une manière aussi criminelle à la vie des femmes et des enfants *(sic)*. Mais nos moyens sont trop nombreux et notre volonté trop puissante pour que le plan anglais pour nous affamer réussisse. *Nous pouvons être certains que l'heure de la victoire complète sonnera bientôt.* »

Après le discours de plusieurs orateurs, le débat a été clos. Le président a refusé la parole à Liebknecht pour avoir à maintes reprises « outragé la dignité de l'Assemblée ». (Vifs applaudissements.)

Le Japon est inébranlablement lié aux Alliés

Tokio, 11 avril. — Depuis quelque temps, la propagande allemande cherche, par des nouvelles tendancieuses, à représenter le Japon comme infidèle à ses liens d'amitié pour l'Angleterre, ou comme déloyal dans l'observation de ses obligations à son égard. Le comte Okuma, premier ministre, vient de donner à un journal de Tokio une interview qui montre combien ces rumeurs sont mensongères, et qui affirme, plus que jamais, la solidarité du Japon avec l'Angleterre.

« *Nous faisons tout ce que nous pouvons, a déclaré le premier ministre, pour aider la Grande-Bretagne à combattre son ennemi. J'affirme formellement que le Japon reste fidèle à son alliance, à son amitié et à tous ses engagements à l'égard de l'Angleterre. L'alliance anglo-japonaise est aujourd'hui aussi forte que jamais. Le Japon y trouve son avantage et l'Angleterre aussi. Nous devons nous tenir étroitement unis, Angleterre, Japon, Russie, France, Italie et nos alliés pour arriver à écraser l'Allemagne, notre ennemie commune.* »

Curieux rassemblement de Diplomates turcs

Genève, 11 avril — Le sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères de Turquie, Rechad-Hikmet, est arrivé tout récemment à Berne, en compagnie de Nabi-Bey, ancien ambassadeur de Turquie à Rome, qui signa le traité de paix italo-turc. Prévenu télégraphiquement de venir les rejoindre, Osskam-Effendi, ancien ministre des postes, se trouve également à Berne. Certains journaux suisses voient dans la présence de ces diplomates turcs des tentatives de négociations avec les puissances alliées.

La Situation de plus en plus difficile à Constantinople

Salonique, 11 avril. — A en croire les journaux turcs, les difficultés de ravitaillement deviennent presque insurmontables à Constantinople. Voici, en effet, ce qu'écrit à ce sujet le « Tanine », journal gouvernemental : « Nous pensons qu'il est impossible actuellement d'approvisionner la population de Constantinople. En présence de cet état de choses, nous conseillons à la population de la capitale de s'établir dans des régions plus clémentes où elle pourrait trouver une existence plus facile. »

Aux États-Unis

Le Président Wilson est souffrant

Washington, 11 avril. — Le président Wilson, fortement enrhumé, a dû s'aliter. Toutes les réceptions qui devaient avoir lieu à la Maison-Blanche ont été suspendues. On croit que le conseil des ministres de ce jour devra également être ajourné

DEVANT VERDUN

UNE SECONDE JOURNÉE DE LUTTE FURIEUSE

L'Echec complet de l'Ennemi

Paris, 11 avril. — *Dans la deuxième journée de la furieuse bataille sous Verdun, à l'ouest de la Meuse, c'est à droite et à gauche que les Allemands ont lancé leurs formations à l'assaut.*

A gauche, au sud du ruisseau de Forges, sur un front d'environ deux kilomètres, le commandement suprême a déclanché une attaque forte d'une division, en s'appuyant d'un côté sur Haucourt et de l'autre sur Béthincourt.

L'ennemi a essayé à plusieurs reprises de percer notre ligne pour s'emparer de la partie nord de la cote 304 et tourner le Mort-Homme par le sud. Tous ses assauts furieux ont été brisés.

Il y a eu, certes, au cours du combat, qui a duré plusieurs heures, des alternatives d'avance et de recul. Tantôt les Allemands parvenaient à nous faire reculer d'une centaine de mètres, tantôt nos soldats dépassaient leurs lignes primitives pour gagner une petite bande de terrain. Finalement, notre ligne ne subit dans son ensemble aucune modification.

Les pertes allemandes ont été très lourdes. La chose se conçoit aisément : les méthodes de nos adversaires ne changent pas. Dans les affaires de ce genre-là, ils se battent toujours en formation serrée. Et puis il ne faut pas oublier que celui qui attaque perd énormément de monde.

A droite, entre le Mort-Homme et Cumières, sur un front de deux kilomètres également, une autre division, qui, à coup sûr, avait reçu l'ordre d'attaquer en même temps que celle de Haucourt-Béthincourt, a vu toutes ses tentatives avorter.

Des tirs de barrage d'une efficacité absolue lui ont interdit de franchir la zone de feu. Cependant, les Allemands n'avaient pas ménagé les munitions. Ils avaient procédé dans la matinée à une préparation intense d'artillerie.

La situation devant le Mort-Homme ne s'est pas modifiée au cours de la journée. Les Allemands, qui avaient réussi dimanche soir, après neuf heures, à pénétrer sur une largeur de 500 mètres dans notre tranchée avancée qui se trouve au pied même de la cote 259, n'ont pu en sortir.

Nous sommes toujours au sommet et sur les pentes. Nos adversaires se trouvent à environ 350 ou 400 mètres du point culminant.

A l'est de la Meuse, l'infanterie ennemie a montré plus d'activité que la veille. Trois fois, elle a attaqué les positions du bois de la Caillette. Trois fois, elle a été repoussée. Après la dernière attaque, nous avions conservé tout le terrain tenu par nous au début de l'opération.

Un bombardement d'une violence inouïe de la côte du Poivre avait permis de supposer que, là aussi, l'ennemi attaquerait. Il n'en a rien été.

Paris, 11 avril. — *Les derniers renseignements au sujet de l'effort que les Allemands viennent de tenter devant Verdun ne laissent plus aucun doute sur l'importance qu'ils y attachaient, et leur échec apparaît plus sensible encore. Il est confirmé par la forme même que les combats ont revêtue durant la seconde journée de cette furieuse bataille. En effet ces combats, sans perdre de leur puissance, paraissent avoir été sensiblement moins étendus que la veille. Au lieu d'une vingtaine de kilomètres du front à droite et à gauche de la Meuse, ils se sont concentrés en trois secteurs étroits et séparés : entre Béthincourt et Haucourt, en avant du Mort-Homme, entre le Mort-Homme et Cumières; enfin devant nos positions du bois de la Caillette. Et partout l'ennemi a été repoussé.*

Notre résistance est plus ferme que jamais, et si nous observons que la région Malancourt-Béthincourt n'a jamais été fortifiée, qu'elle est distante de 15 kilomètres de Verdun, et que tout l'espace intermédiaire renferme une organisation défensive formidable, nous serons en droit de dire que l'offensive allemande à l'ouest de la Meuse n'apparaît pas comme très inquiétante.

Les Deux Méthodes des Deux Etats-Majors

Paris, 11 avril. — Dans les opérations devant Verdun, notre commandement a pour méthode d'engager le moins de monde possible, afin de posséder le nombre de formations nécessaires pour des opérations ultérieures dont seront juges ceux qui sont sur place et qui se rendent un compte exact de l'état d'usure de l'armée ennemie.

Depuis le début de la bataille, l'état-major allemand a dû jeter dans la fournaise 32 ou 33 divisions; les efforts qu'il a faits jusqu'ici, il ne pourra pas les continuer toujours. Le moment viendra où les événements pourront se modifier du tout au tout.

Les Carnages du Mort-Homme

Paris, 11 avril. — Dans les assauts d'hier, à nos lignes de la crête du Mort-Homme, qui ont été chaque fois arrêtées, les compagnies allemandes, dès qu'elles avaient débouché de la tranchée, n'avaient pas avancé de 10 mètres qu'elles étaient balayées par les rafales de projectiles de nos mitrailleuses se succédant sans interruption. Les rangs, pris comme dans un tourbillon, étaient disloqués et les survivants n'avaient que la seule ressource de ramper sur les cadavres de leurs camarades pour regagner leurs abris.

Le Plan allemand

Paris, 11 avril. — Le plan de l'état-major allemand n'a pas varié : il s'agit de gagner Verdun par la rive droite de la Meuse, qui est assurément le chemin le plus direct, en brisant tout notre front de la rive gauche de la Meuse et en empiétant même sur la partie de notre secteur voisin de la rive droite. Ce front avait résisté depuis plusieurs semaines aux coups de bélier successifs que l'ennemi lui avait fait subir. La méthode du « martelage » s'était révélée inefficace. Force donc était, si l'on voulait aboutir, de revenir au système de combat qui, aux premiers jours de la bataille, avait procuré un résultat tangible.

Et, alors, sont rentrés en scène les gros effectifs, avec les fameuses colonnes de choc sacrifiées d'avance. Deux divisions ont été mises en ligne contre le secteur Avocourt-Béthincourt et deux autres divisions contre nos seules lignes de défense du Mort-Homme. Avec de tels moyens et la volonté de mener la lutte avec la plus extrême énergie, ainsi qu'en témoigne la durée du combat, pendant toute la journée, l'état-major allemand escomptait un gros succès. On a vu ce que nos soldats et notre commandement en ont fait.

De l'Inconvénient de Mentir

Paris, 11 avril. — Le haut commandement allemand avait annoncé, il y a plus de huit jours, la prise de positions dominantes du Mort-Homme, que nous avons conservé et au sommet duquel nous sommes toujours. Pour ne pas étaler son mensonge, l'état-major ennemi, dans son radio d'hier, passe sous silence les assauts furieux de son infanterie dans toute la région de la cote 295 et le très léger avantage qu'il a remporté sur les pentes du Mort-Homme.

Un Mensonge allemand

Notre Classe 17 n'est pas au Front

Paris, 11 avril. — Dans un article intitulé : « Le Manque de Soldats », la « Gazette de Francfort » du 1er avril publie l'information suivante : « Le ministre de la guerre français avait bien dit prendre l'engagement devant la Chambre de n'envoyer au front les jeunes gens de la classe 1917 que lorsque toutes les autres réserves seraient épuisées; mais, par suite des pertes subies devant Verdun, comme il ressort des renseignements de source privée, les recrues de la classe 1917 ont été envoyées au front depuis déjà deux semaines. »

Or, cette information est absolument mensongère. La classe 1917 est tout entière à l'instruction dans les dépôts ou dans les camps d'instruction.

L'Effort en Soldats de l'Angleterre

Londres, 11 avril. — **Le chef de l'état-major général et les membres militaires du conseil de l'armée ont présenté au gouvernement un rapport détaillé exposant le nombre d'hommes qui est jugé nécessaire pour remplir les obligations envers le pays et les alliés.**

Le sous-comité du cabinet, composé de MM. Asquith, Mac Kenna et Austin Chamberlain, fournira la semaine prochaine un rapport sur la question des hommes nécessaires pour l'armée. Le cabinet prendra jour pour cette discussion. Une crise ministérielle sur cette question paraît improbable.

CONTRE LES SÉNOUSSIS

Londres, 11 avril. — Les opérations contre les Senoussis ont été supérieurement conduites par le général Lukin, et le but visé a été complètement atteint. D'Alexandrie à Sollum, par Matrouh, Sidi-Barani et Bag-Bag, la route est maintenant libre.

Le Torpillage du « Santanderino »

Mauvaise Impression en Espagne

Bilbao, 11 avril. — L'armateur du vapeur « Santanderino » a reçu la nouvelle officielle du torpillage de ce navire. Le sous-marin a donné quinze minutes à l'équipage pour abandonner le bord.

Madrid, 11 avril. — Le torpillage du vapeur « Santanderino » produit dans la presse une fâcheuse impression.

Les Elections espagnoles

Madrid, 11 avril. — 355 résultats sont connus, qui se décomposent ainsi : Libéraux, 255; conservateurs, 80; républicains radicaux, 20.

Dans les Balkans

LES DISSENSIONS S'ACCENTUENT ENTRE LES ALLEMANDS ET LES BULGARES

Salonique, 11 avril. — Suivant une source militaire autorisée, de nouvelles dissensions auraient éclaté entre les Allemands et les Bulgares. Le désaccord serait tel, que les états-majors respectifs ont ordonné la séparation de leurs troupes.

LES ALLEMANDS EVACUENT PATAROS SOUS LE FEU DES FRANÇAIS

Salonique, 11 avril. — Les Allemands ont occupé Sehovo, évacué par les Bulgares, et Pataros; mais ils n'y demeurèrent pas longtemps, sous le feu des canons français.

UN CORPS D'ARMÉE ALLEMAND A LA FRONTIÈRE ROUMAINE

Rome, 11 avril. — Le roi Ferdinand de Bulgarie, en vue d'empêcher des incidents de frontière, a obtenu que la frontière bulgaro-roumaine soit occupée par des troupes allemandes, et c'est pourquoi 40,000 soldats allemands sont en ce moment concentrés sur la Chumla, sous le commandement du général Kranner.

Le Prince Mirko de Monténégro malade à Vienne

Genève, 11 avril. — On mande de Vienne qu'hier, dans l'après-midi, le prince Mirko de Monténégro a été examiné dans un sanatorium par les médecins. On a constaté une infiltration à la pointe du poumon droit avec expectoration très minime et un état général nerveux.

La Guerre aérienne

Avion allemand abattu à Badonviller

Paris, 11 avril (officiel). — **Ce matin, un de nos pilotes a abattu un avion allemand qui est tombé dans nos lignes, près de Badonviller. Les deux aviateurs ennemis se sont tués dans leur chute.**

Le Président de la République sur le Front d'Alsace

Paris, 11 avril. — *Le Président de la République, accompagné de M. Léon Bourgeois, ministre d'État, est allé voir, dimanche, les différentes lignes de la région fortifiée de Belfort. Il est revenu par l'Alsace, où il a visité dans la journée de lundi un certain nombre de cantonnements.*

Démarche amicale de la France auprès de la Hollande

Amsterdam, 11 avril. — Le ministre de France à Amsterdam, au nom du gouvernement français, a fait une démarche auprès du gouvernement hollandais et lui a donné *l'assurance que ni la France ni les alliés n'avaient jamais eu l'intention de violer la neutralité ou le territoire des Pays-Bas.*

L'Espagne réclame des garanties à Berlin contre les Torpillages

Genève, 11 avril. — En sa qualité de ministre des affaires étrangères, le comte Romanones, président du conseil espagnol, a invité son ambassadeur à Berlin, M. Polo de Bernabé, à demander des garanties au gouvernement allemand contre le renouvellement de torpillages comme celui dont a été victime le navire espagnol « Vigo ». Le gouvernement espagnol déclare que les armateurs de Bilbao et des ports de la Méditerranée ne pourront continuer leurs services maritimes s'ils n'obtiennent pas de garanties, et qu'en ce cas, l'approvisionnement du pays en charbon se trouverait menacé. Toute la vie économique de l'Espagne serait alors mise en péril.

Les Boches de Guinée hospitalisés en Espagne

Madrid, 10 avril. — D'après les déclarations que vient de faire le comte Romanonès, président du conseil, la première fournée de réfugiés allemands internés dans la Guinée espagnole partira aujourd'hui de Fernando-Po. Le chef du gouvernement se préoccupe en ce moment de chercher des gites pour ces milliers d'Allemands qui vont arriver successivement.

Certains journaux espagnols font remarquer le contraste frappant qui existe entre l'attitude des deux pays : tandis que l'Espagne fournit généreusement à des sujets allemands la nourriture et le logement, les sous-marins allemands continuent d'assassiner les sujets espagnols, ses enfants, et à torpiller, à qui mieux mieux, les bateaux espagnols.

Le Loyalisme de la Tunisie

Tunis, 11 avril. — M. Alapetite, résident général de France en Tunisie, vient de parcourir la région des hauts plateaux depuis Malktar jusqu'à Zachouan. Les populations indigènes se sont partout portées au-devant de lui avec les bannières des confréries. Les chefs indigènes ont prié le résident général d'adresser au gouvernement de la République leurs vœux pour la victoire prochaine de la France et de ses alliés. Les colonies italiennes se sont jointes dans ces manifestations aux délégations françaises.

Le Gendre du Généralissime roumain tué dans les rangs français

Périgueux, 11 avril. — Le général Coanda, généralissime de l'armée roumaine, passe pour un ami et admirateur de la France. Peu avant la guerre, sa fille était devenue française par son mariage avec un jeune périgourdin, M. de Lestrade de Conti, avocat, fils de l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Périgueux. A la mobilisation, M. de Conti partit comme lieutenant de réserve et fut tué glorieusement à l'ennemi.

En Grèce

VERS UN CHANGEMENT DE MINISTÈRE

Salonique, 11 avril. — La démission du ministre des finances Dragoumis, à laquelle la situation financière et la question de l'emprunt grec ne sont pas étrangères, n'a causé nulle surprise.

On croit que le cabinet tout entier ne tardera pas à le suivre. Beaucoup de gens bien informés considèrent comme très probable et imminent le retour au pouvoir de M. Zaïmis. La politique grecque se teinterait alors d'une nuance nouvelle de cordialité envers l'Entente, mais sans se modifier dans ses grandes lignes, qui paraissent désormais irrévocablement fixées.

On affirme que le gouvernement grec, tout en ayant grand' peine à soutenir les écrasantes charges militaires auxquelles il fait tête depuis six mois, ne songerait pas à une démobilisation.

Mesures pour le Désencombrement du Havre

Le Havre, 10 avril. — Le port du Havre traverse une période d'encombrement particulièrement grave et telle que l'on a pu craindre, à un moment, l'embouteillage complet de notre grand port. Il est possible d'espérer que dans quelques semaines la situation sera redevenue normale. Les réseaux du Nord et du P.-L.-M. ont envoyé des wagons en nombre suffisant pour former des trains complets et réguliers à destination du Nord-Est et du Centre.

La voie navigable a repris toute son activité; de nouveaux remorqueurs permettent de créer de nouveaux courants de transport. Les céréales seront, par exemple, déchargées en vrac sur péniche à destination de Rouen au lieu d'être ensachées et mises sur wagon au Havre même. Les Chemins de fer n'ont, en effet, pas le monopole des transports du ministère de la guerre. Aussi bien, les charbons à destination des armées sont-ils amenés par eau jusqu'à Saint-Florentin-Vergigny, près de Troyes. Ceux qui doivent être acheminés vers les usines de l'Est utilisent la Seine jusqu'à Gennevilliers. Les blés sont amenés par péniches jusqu'à Sèvres, et c'est là seulement qu'ils sont transbordés sur wagon.

L'autorité militaire se préoccupe d'augmenter le nombre de ports de raccordement avec les voies navigables; elle va, par exemple en créer à Bonneuil-sur-Marne, à la racine du réseau de l'Est. La main-d'œuvre, renforcée dernièrement de neuf cents prisonniers, sera prochainement accrue par l'envoi de douze cents hommes.

Un Equipage sauvé

Brest, 10 avril. — Les vingt-sept hommes de l'équipage du vapeur anglais « Glenalmond », torpillé hier, ont été recueillis par un patrouilleur et ont été amenés à Brest.

Trois Enfants meurent d'Ivresse

Grenoble, 11 avril. — A Rochefort (Isère), trois enfants âgés de sept, cinq et trois ans, couchant dans la même chambre, burent de l'eau-de-vie laissée à leur portée. Le matin, ils furent trouvés ivres-morts par leurs parents.

Successivement, ils furent pris d'une crise épouvantable et succombèrent. Leur père mobilisé, venait d'être renvoyé dans ses foyers comme ayant six enfants.

Les Auxiliaires pourront coucher en ville

Paris, 11 avril. — Le ministre de la guerre vient de décider que l'autorisation de coucher en ville pourra être étendue à tous les auxiliaires chefs d'industrie ou de maisons de commerce en vue de leur permettre de s'occuper de leurs affaires pendant leurs heures de liberté.

Les Adresses des Envois aux Prisonniers français

Paris, 10 avril. — Il résulte de renseignements reçus d'Allemagne que les adresses des envois destinés aux prisonniers français sont mal libellées. Les indications à faire figurer dans l'adresse des lettres, cartes postales, colis, mandats-poste, sont les suivantes :

Nom et prénoms, numéro de la compagnie, du camp, numéro matricule du prisonnier, nom du camp.

Lorsque ces indications sont fournies, toutes autres mentions sont superflues.

Dans le cas où le nom de famille pourrait être confondu avec un prénom, il convient de le souligner.

Les envois destinés à des prisonniers employés dans des détachements de travailleurs ne doivent pas leur être adressés au lieu où ils travaillent, mais au camp auquel ils sont rattachés.

Les lettres qui parviennent directement dans les détachements sont, en effet, renvoyées au camp principal pour y être censurées, et elles subissent de ce fait un retard considérable.

Il importe enfin que l'écriture soit extrêmement lisible, tant pour les adresses que pour le texte même de la correspondance, en vue de faciliter le travail de vérification et de hâter la remise aux destinataires.

COMITÉ CONSULTATIF d'Action économique de la 18e Région

Le comité consultatif d'action économique de la 18e région a tenu, samedi 8 avril, sa réunion mensuelle sous la présidence de M. le Préfet de la Gironde, assisté de MM. l'intendant directeur Durosoy, délégué du ministre; Guestier, président de la Chambre de commerce; Schatz, délégué adjoint, secrétaire du Comité, en présence de MM. le commandant Lepère, représentant l'état-major; le capitaine Solomiac, de la commission de réseau; Lafforgue, directeur des services agricoles de la Gironde; Lebourgeois, agent commercial de la Compagnie d'Orléans; de Lamotte, agent commercial de la Compagnie du Midi, et de nombreux représentants des Sous-Comités des cinq départements de la 18e région.

Après une matinée consacrée aux délibérations des commissions de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des transports, la séance plénière a été ouverte à deux heures.

M. le Préfet résume les travaux effectués depuis la dernière séance par les divers sous-comités. Il signale notamment l'importance des questions soulevées par les deux départements intéressés en ce qui concerne l'essor des stations pyrénéennes, et les travaux présentés par les Sous-Comités des Basses-Pyrénées et des Landes en ce qui touche l'élevage et les achats du service de la remonte. Il appelle également l'attention de l'assemblée sur le grave problème de la main-d'œuvre et sur l'intérêt des enquêtes entreprises par le secrétariat du Comité régional.

Après lui, le délégué adjoint, secrétaire du Comité, signale qu'après deux mois d'existence, la physionomie propre du Comité consultatif de la 18e région se dégage avec netteté. Son action utile est faite de la collaboration de deux organismes distincts : d'une part, les Sous-Comités départementaux, auxquels aucune question économique intéressant le département ne doit demeurer étrangère; d'autre part, le secrétariat du Comité régional, organe fixe, permanent et autonome, trait d'union entre les intérêts civils et l'autorité militaire, et auquel revient la double fonction d'être l'agent de réalisation et d'exécution des vœux émis par les Comités et le centre de renseignements et de recherches vers lequel convergent les informations recueillies par eux.

Il convient de noter que depuis la dernière réunion du Comité de nouveaux résultats ont été acquis : formation, d'accord avec l'état-major, des équipes de résiniers, dont le principe avait été adopté dans la précédente séance; rétablissement d'un régime uniforme pour la France et l'Italie, en ce qui concerne les exportations du Maroc vers ces deux pays; reprise imminente du trafic fluvial et entente de la Société la Baïse avec les Chambres de commerce des régions intéressées; accélération des transports de certaines denrées de première nécessité d'accord avec les Compagnies et la commission de réseau; détermination d'un nouveau tarif de messageries pour régularisation du camionnage en ville par la Compagnie d'Orléans; mise plus libérale à la disposition du commerce des engins de l'outillage du port; orientation des travaux parlementaires vers une solution de la question du fret, conforme aux vœux émis par le Comité; organisation et premiers résultats d'une enquête sur la situation et les ressources industrielles et commerciales de la 18e région.

L'urgence d'une précision en ce qui concerne les contingents de main-d'œuvre susceptibles d'être mis à la disposition de l'agriculture a fait l'objet d'une discussion approfondie à l'issue de laquelle le Comité a décidé de mettre l'autorité militaire au courant de la situation grave créée aux exploitations de la région, et de lui demander avec instance toutes les ressources qu'il serait possible, dans le plus bref délai, de mettre en œuvre au moyen d'équipes agricoles, dès maintenant constituées en vue des périodes de sulfatage, afin de conjurer la crise.

Adoptant les conclusions de ses commissions du commerce et de l'industrie, le Comité précise la procédure et les méthodes qui seront désormais appliquées pour l'instruction des demandes de sursis industriels et décide de n'examiner en principe que celles de ces demandes visant des R. A. T. et des hommes du service auxiliaire. Sur le rapport des mêmes commissions, il adopte divers vœux tendant à l'annulation des contrats avec l'ennemi ayant reçu un commencement d'exécution et concernant tant la vente de denrées périssables que le louage de services. Il prend enfin une délibération concluant à l'intervention du gouvernement auprès de la Grande-Bretagne et de la Russie en vue de sauvegarder nos exportations d'articles de luxe (conserves, fruits, cognacs, liqueurs, etc.), interdites ou menacées d'interdiction dans ces pays alliés.

Avec sa commission des transports, le Comité décide la mise à l'étude de la formation de trains complets destinés à évacuer dans le minimum de temps les approvisionnements du ravitaillement civil à l'aide de diverses stations-magasins chargées des sous-répartitions. Il prend connaissance des conditions dans lesquelles va être mis incessamment en application le projet de M. de Volontat sur la délimitation des zones de desserte en houille des divers ports. Il appelle enfin toute l'attention de la Compagnie du Midi sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la circulation des trains sur les quais fût légèrement retardée le soir, afin de permettre au commerce de poursuivre ses opérations jusqu'à une heure plus avancée.

Des vœux destinés à faciliter une entente entre les expéditeurs, les gares et les Compagnies de navigation pour hâter l'embarquement ou la réexportation des marchandises, sont également votés par l'assemblée.

Après fixation du prochain ordre du jour, la séance est levée à 17 h. 30.

LA RÈGLEMENTATION DE L'ALCOOL

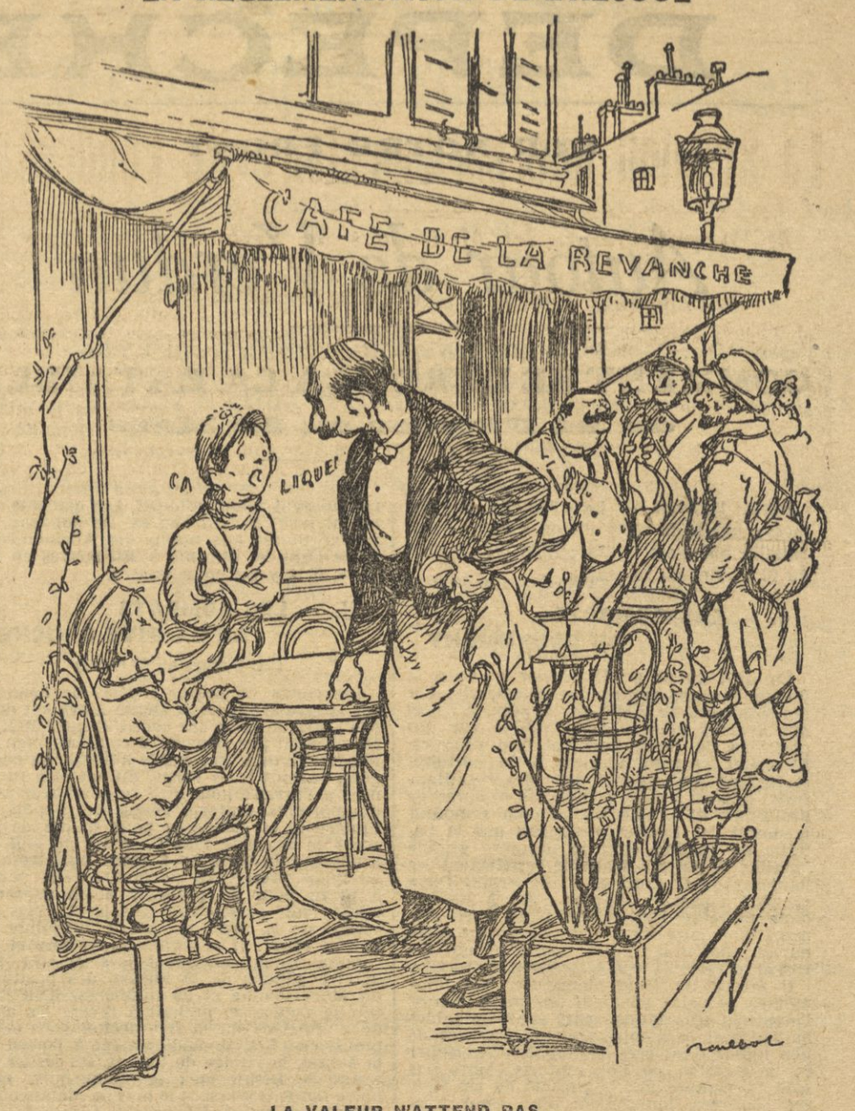

LA VALEUR N'ATTEND PAS...

— J'ai pas dix-huit ans ?... Avec ça, faut-il à Mossieu mon livret de mariage ?

Dessin de POULBOT. Reproduction d'une page en couleurs de *LA BAIONNETTE*.

Le Livre d'Or de l'Ecole

Une étude très sérieusement documentée d'un spécialiste dans les recherches curieuses nous a appris que le premier soldat français tué à l'ennemi, le caporal André Peugeot, était instituteur. Incorporé le 26 novembre 1913 au 44e régiment d'infanterie, nommé caporal le 1er avril 1914, il avait passé les examens d'officier de réserve; mais il devait tomber, hélas ! avant d'avoir reçu les insignes de ce dernier grade, dans des circonstances qui resteront consignées au « Livre d'Or » de l'Université.

Lorsque la mobilisation générale fut annoncée, le samedi 1er août, toutes nos troupes étaient cantonnées à dix kilomètres de la frontière, laissant ainsi une zone neutre comme dernière preuve des idées pacifiques de notre pays et de son gouvernement. Le dimanche 2 août, le caporal Peugeot se trouvait avec quatre hommes à Joncherey, petit village à deux kilomètres de Delle; il plaça lui-même ses sentinelles pour surveiller les principales routes. A dix heures du matin, des cris annonçaient que les Prussiens arrivaient. Etait-ce une patrouille longeant par mégarde la frontière ou bien une audacieuse incursion sur notre partie de territoire éloignée d'une douzaine de kilomètres de la frontière ? C'était, en effet, un groupe de chasseurs à cheval commandé par le lieutenant Mayer, qui s'avançait déjà comme en pays conquis. La guerre n'étant pas déclarée, le caporal Peugeot se porta au-devant du lieutenant pour simplement l'arrêter. Mais celui-ci, d'un geste brutal, braqua son revolver sur notre brave soldat, qui fut atteint par une balle. Il put néanmoins, en dominant sa souffrance, épauler son fusil et atteindre mortellement son lâche agresseur. Le caporal Peugeot tomba bientôt lui aussi pour ne plus se relever. Il repose dans le petit cimetière de Joncherey.

Ses obsèques eurent lieu le 4 août, à la même heure où M. Viviani annonçait à la Chambre frémissante que l'Allemagne nous déclarait la guerre, prétextant que des avions français avaient survolé Nuremberg, ce qui était une fausse accusation. S'il eût été informé de la violation injustifiée de frontière suivie du meurtre de l'intrépide petit caporal, notre président du conseil aurait alors affirmé que la France était en cas de légitime défense depuis le dimanche 2 août 1914.

Ce modeste instituteur André Peugeot, première victime française de cette horrible guerre, restera désormais légendaire parmi ses collègues comme les trois instituteurs de l'Aisne lâchement fusillés en 1870, dont les nobles et fières figures se dressent là-bas sur un socle de pierre. Leur regard vengeur montre à nos sauvages ennemis la route qu'ils ne tarderont pas à prendre sous la poussée de nos armées victorieuses.

L. AMBAUD.

Dans les Préfectures

Paris, 11 avril. — Sont nommés pour la durée de la guerre :

Sous-préfet de Domfront, M. Jouve, sous-préfet d'Espalion.

Conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales, M. Peyre, conseiller de préfecture de la Corrèze.

Conseiller de préfecture de la Corrèze, M. Henri Dufour, ancien maire.

Conseiller de préfecture de la Charente-Inférieure, M. Lucien Barquissau, licencié en droit.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 12 avril 1916

(4)

Mariage Moderne

PAR

RESCLAUZE DE BERMON

Donc, après une heure de trajet, nous sommes descendues à la halte de Montory. Sur la route, perdu dans les arbres, nous avons aperçu le toit d'ardoises d'une villa. Pas d'hésitation possible, nous nous sommes dirigées de ce côté.

L'habitation de madame Saint-Clet est élégante et coquette, peinte en gris, avec une marquise à laquelle s'accrochent des roses. Le parc est petit, mais bien entretenu, avec de savantes échappées sur la montagne et sur la rivière. Annoncées par madame d'Hainneville, nous étions attendues.

C'est dans son atelier que l'artiste nous a reçues, vrai atelier de campagne, vaste et clair, encombré de bibelots et de fleurs. La lumière y pénètre éclatante et bleue. De temps à autre, sur la large baie, une ombre passe : celle d'une hirondelle qui trace une courbe rapide sur l'infini d'azur.

Il y a dans cette pièce un singulier mélange de paix profonde et de vie intense. Sur les chevalets, des esquisses, des ébauches, des toiles inachevées, des chefs-d'œuvre. Toujours des paysages, paysages solitaires qu'aucune silhouette humaine n'anime. C'est la nature vue à travers une âme d'artiste. Il y a du rêve dans sa réalité. Que les feuillages verdissent dans la lumière éclatante ou s'atténuent dans la douceur des pénombres, ils s'éclairent de reflets infiniment délicats et subtils. J'ai admiré sans restrictions, même mentales, et, subitement, une timidité m'a prise. Comment oserai-je, devant une artiste de cette valeur, exhiber mon mince talent ? La déranger pour une aussi piètre élève, alors qu'elle vient se reposer d'un labeur écrasant et retremper son inspiration aux sources vives, n'est-ce pas présomptueux autant qu'indiscret ?

L'accueil qui nous a été fait est, cependant, de nature à me rassurer. Sans beauté plastique, grande et maigre, blonde à l'ovale trop long, aux traits presque anguleux, madame Saint-Clet n'en possède pas moins, au suprême degré, le charme captivant de la femme. Ses yeux bleus, mais d'un bleu bien autre que celui des yeux de Gaston, s'éclairent d'une flamme qui rayonne sur son visage et le transfigure dès qu'elle parle de son art. C'est elle, c'est cette personnalité si vivante qui remplit l'atelier dans lequel dorment les œuvres sur lesquelles se sont épuisées en efforts violents son âme et sa pensée. Cette existence que le travail remplit et que le succès couronne, n'est-ce pas la seule qui vaille la peine d'être vécue ? S'enfermer dans le cercle étroit d'une vie bourgeoise et mesquine, y tourner toujours en s'enlizant de plus en plus, n'est-ce pas la mort lente de tout ce qui, en nous, mériterait de vivre ? Mme de Staël a menti : la gloire n'est-ce pas, pour les femmes, « le deuil éclatant du bonheur » ? Il faut seulement qu'elles aient l'âme assez haute pour placer leur bonheur aussi haut que leur gloire.

Le train repartant à deux heures et demie, notre visite a été assez courte. Quand je viendrai pour mes leçons je ne prendrai que celui de cinq heures. Ce sera deux fois par semaine. Madame Saint-Clet a accepté, le plus gentiment du monde, de m'aider de ses conseils. Elle a même poussé l'amabilité jusqu'à me dire que ma société lui serait infiniment agréable. Je crois que nous nous entendrons très bien.

Et maintenant que je me retrouve seule, que je réfléchis, que je compare ce qu'est sa vie et ce qu'on veut faire de la mienne, je me sens singulièrement enfiévrée. Pourtant que je travaille, je ne serai jamais qu'un médiocre amateur. Il est trop tard. Mais, du moins, si je ne peux trouver en moi ces sources fécondes de joies supérieures, je veux qu'elles me viennent des autres. Il est des trésors artistiques que les siècles accumulent; j'y puiserai.

Si la civilisation fait dérober la coupe des jouissances, j'en veux ma part. Je ne laisserai pas ma jeunesse passer et ma beauté se flétrir loin des yeux pour lesquels Dieu les a faites. Si l'art ne m'est pas accessible, il me reste l'amour. Je serai aimée et j'aimerai. Je vivrai de la vie intense de l'intelligence. Ce qu'il me faut, c'est un mari qui soit capable non seulement de me comprendre, mais de me suivre.

4 août.

Voilà trois jours que je n'ai rien écrit. J'ai peur de donner un corps à mes pensées en les formulant en un langage précis. Il me semble, parfois, que c'est mal, cette agitation d'âme dans laquelle je sens comme un ferment de révolte. Ne suis-je pourtant pas parmi les enfants gâtées de la Providence ? Beaucoup qui se heurtent à des difficultés cruelles n'envieraient-elles pas mon sort ? C'est possible. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas harmonie entre les éléments qui composent ma personnalité et le milieu dans lequel ces éléments se meuvent. Peut-être est-ce dû seulement à une effervescence de jeunesse, ou encore à une vision trop aiguë qui dépasse mon horizon; c'est possible. Qui sait ?

Après m'être morfondue ainsi quelques années encore, après avoir laissé mon cœur se consumer en flamme inutile et mon imagination se lasser à la poursuite de chimères, peut-être serai-je à point pour faire une épouse résignée et une maîtresse de maison modèle, comme maman. Alors, mais alors seulement, ce bon Gaston aurait des chances. Je souris à la pensée de ce stage aboutissant à la conquête d'une vieille fille fanée, aigrie et désabusée. Pauvre garçon, j'espère bien, tout de même, ne pas le lui infliger !

6 août.

Faut-il, à l'instar des anciens pour les jours heureux, marquer cette journée d'une pierre blanche ? Sera-t-elle l'avant-coureur des libertés que le mariage apporte en bloc à la jeune fille, ou de celles que la pauvrette arrache une à une dans l'exaspération d'une interminable attente ? L'avenir seul nous le dira.

Pourquoi, d'ailleurs, cette réflexion mélancolique ? Est-ce un effet du silence et de la nuit ? Combien peu je philosophais, en foulant d'un pied léger les cinq cents mètres qui séparent la gare de notre vieux castel ! Maman m'avait accompagnée jusqu'à la route. En me retournant, après quelques pas, j'ai pu voir qu'elle me suivait d'un œil inquiet et attendri.

— Surtout, m'a-t-elle crié, prends le wagon des dames seules !...

Pauvre maman ! Si elle avait pu soupçonner que, tandis que, du bout des doigts je lui envoyais un baiser, sa sollicitude faisait passer en moi un souffle de rébellion !

Qu'il est déconcertant de se sentir pétrie d'éléments si divers ! Pourquoi, lorsqu'on se livre à un retour sur soi-même, se perd-on dans un dédale ? L'impression ressentie tel jour est détruite le jour suivant; un bon mouvement est annihilé par le mauvais qui le suit; on éprouve des aspirations vers tout ce qui est bien et on se sent entraînée par les pires instincts ! Oh ! l'indéchiffrable et décourageante énigme !

Les dames seules ! Je me répétais cela avec un peu d'impatience, évoquant par la pensée une de ces affreuses toutes à duègnes, à vieilles filles et à nounous, dont toutes les vitres restent impitoyablement fermées au mois d'août, dans la crainte des courants d'air. Et à quoi bon ce supplice ? Ai-je la frimousse affriolante des « demoiselles » auxquelles les vieux messieurs font discrètement le pied et pour lesquelles les jeunes se confondent en une infinité de petits services ? Ma beauté n'est-elle pas correcte, comme ma tenue, et ce que l'une et l'autre ont d'un peu hautain n'est-il pas de nature à arrêter net les audacieux ?

Cependant, pour me conformer à l'esprit, sinon à la lettre des recommandations maternelles, j'ai cherché un compartiment vide dans lequel je me suis enfermée en compagnie des réclames qui le décoraient. Par suite, je ne conserve plus aucun doute sur les propriétés merveilleuses de la pommade Larcade et sur la supériorité du savon Eydoux.

(A suivre)

DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUR NOTRE FRONT

Autour de Verdun

COMMENT SE DÉROULA LA BATAILLE
du 24 Février au 20 Mars

Paris, 11 avril. — Le « Bulletin des Armées » publie le récit officiel suivant de la bataille qui s'est livrée autour de Verdun du 24 février au 20 mars :

I. — LES COMBATS DE DOUAUMONT

La nuit du 24 au 25 février marqua la fin de l'avance rapide des Allemands. Les divisions qui se battaient depuis le 21 et qui avaient héroïquement résisté sur nos positions de repli, devaient être relevées. L'ennemi croyant toucher à la victoire, multipliait les attaques avec des bataillons frais, puisait à foison dans ses réserves de provisions de projectiles, et pour remonter le moral des troupes annonçait que la bataille de Verdun était la dernière grande bataille. Il pensait franchir rapidement les hauteurs de Douaumont et de Froide-Terre et nous porter le dernier coup à Verdun dans un élan irrésistible. C'est à ce moment que notre haut commandement amena au combat les unités nouvelles qui devaient opérer le rétablissement nécessaire.

Il faisait un froid rigoureux. Des tourmentes de neige gênaient nos mouvements; l'artillerie allemande, par de formidables barrages et le bombardement incessant de nos lignes d'arrière, s'efforçait d'empêcher la progression de nos renforts. Mais nos soldats, comprenant la gravité de ces heures décisives, marchaient d'un cœur unanime et ne connaissaient plus d'obstacles. Comme aux jours de la bataille de la Marne, le cri de : « En avant ! » les animait d'un courage surhumain. Leur mission était nette : s'avancer vers le nord, former un barrage sur la ligne Bezonvaux-Louvemont et donner ainsi aux réserves le temps d'intervenir sur la rive droite de la Meuse avec toute l'ampleur désirable. L'immédiate entrée en ligne de deux brigades permit tout d'abord, dans la nuit, de refouler l'adversaire jusqu'à la ligne Louvemont bois de La Vauche bois d'Hassoulle. Cependant, dans la matinée du 25, les Allemands débouchèrent en colonnes denses de Samogneux, des pentes ouest de la cote 344, tandis que d'autres éléments s'attaquaient à la cote 378 et à la côte du Poivre.

Arrêtés à plusieurs reprises par notre infanterie et notre artillerie, ils parvinrent à pénétrer dans Louvemont vers quinze heures, après avoir écrasé le village sous les obus. Plus à droite, en avant de Douaumont, où se déroulait l'action principale, la situation se précisait peu à peu. On avait pu croire, vers dix-sept heures, que le village allait être encerclé, mais une contre-attaque de nos tirailleurs vers le nord et une vigoureuse manœuvre des zouaves dans le Thalweg, à l'est de la ferme d'Haudromont, les dégagea. En fin de journée nous étions installés dans le village et sur les crêtes, à l'est, entourant plus qu'aux deux tiers la masse dominante du fort. Cependant, au cours de l'après-midi, un parti de Brandebourgeois avait réussi par surprise à pénétrer dans le fort à la faveur des combats violents qui se livraient sur les ailes. L'attaque brusquée qui fut tentée par nous le lendemain pour le reprendre échoua.

De leur côté, les Allemands s'efforcèrent d'ébranler notre nouveau front par des chocs répétés à l'ouest et à l'est de Douaumont. Leur seul gain fut de prendre pied dans l'ouvrage d'Hardaumont. Et pourtant jamais les préparations d'artillerie n'avaient été aussi serrées et aussi formidables ! Nos troupes de réserve aussi bien que nos troupes de première ligne reçurent cet arrosage avec un stoïcisme sans égal; chacun de nos soldats, qu'il fût occupé à des travaux de fortification, à des corvées ou à la défense même des tranchées, demeura à son poste, héroïque sous la mitraille.

Dans la journée du 27, l'attaque contre le village de Douaumont reprit avec une vigueur nouvelle et des moyens matériels encore plus imposants. Nos fantassins reçurent sans faiblir l'avalanche des projectiles puis la ruée des Allemands. Ils chargèrent à la baïonnette, et dans les corps-à-corps leur supériorité s'affirma nettement. La redoute à l'ouest du fort de Douaumont, que nous avions jusque-là conservée, passa un moment aux mains de l'ennemi. Elle fut reprise de haute lutte et les Allemands se retirèrent abandonnant des monceaux de cadavres sur le terrain, puis l'ennemi réattaqua Douaumont avec furie. Comme la veille, les assaillants furent rejetés, et comme la veille aussi, les combats individuels témoignèrent de la vigueur de nos baïonnettes. Nouvel effort : des troupes fraîches s'étant élancées à l'assaut, se firent faucher avant d'avoir pu aborder nos positions. Malgré ses pertes énormes, l'ennemi ne se tenait pas encore pour battu, et, après une accalmie relative qui dura deux jours, la préparation d'artillerie reprit sur Douaumont. De dix heures à quinze heures, le 2 mars, le village fut accablé d'une telle quantité de projectiles que les fantassins allemands crurent que cette fois le chemin était frayé. Ils s'étaient coiffés de casques français pour avancer plus sûrement, ruse qui fut promptement déjouée. Les mitrailleuses se réveillèrent, la fusillade crépita, les vagues ennemies vinrent mourir les unes sur les autres. Les Allemands réclamèrent alors à leur artillerie un nouveau bombardement de Douaumont. Cette fois, malgré la vaillance de nos troupes, le village resta aux mains de l'ennemi, qui ne réussit pas à en déboucher. Nous tenions, à très courte distance, une cinquantaine de mètres, les lisières de Douaumont sous le feu de nos fusils.

Le 3 mars, ce fut à notre tour de bombarder les ruines du village, qui s'émiettait de plus en plus. Douaumont n'était plus qu'un amas de décombres au milieu desquels gisaient de nombreux cadavres. Notre artillerie ayant fait son œuvre, deux de nos bataillons d'élite s'élancèrent à la nuit contre les barricades allemandes. Tout céda sous leur élan. Les Allemands durent évacuer la place. Cependant, dès le lever du jour, le 4, ayant amené des renforts, ils exécutèrent un puissant retour offensif. Les combats durèrent jusqu'à neuf heures. De nouveau, le village tomba aux mains des Allemands et notre ligne se reforma à 200 mètres en arrière. Elle y est actuellement.

II. — LES COMBATS DE LA RIVE GAUCHE
(Du 6 mars au 20 mars)

Les coups de bellier répétés de l'ennemi sur la rive droite de la Meuse n'avaient donc pas pratiqué la brèche centrale entre Bras et Douaumont par laquelle il comptait bien atteindre Verdun. Les unités allemandes engagées, surtout le 3e corps, durent être ramenées à l'arrière pour être reconstituées avec d'importants renforts venus des dépôts de l'intérieur et composés pour moitié de recrues de la classe 1916. Un ordre du jour du kronprinz lu vers le 4 mars aux troupes au repos prescrivait de mettre cette pause à profit pour se préparer à un suprême effort qui permettrait d'enlever Verdun, « cœur de la France ». Avant d'entamer ce nouvel effort, il apparaissait nécessaire au commandement allemand de s'emparer, sur la rive gauche de la Meuse, des positions du Mort-Homme et de Cumières, d'où l'artillerie française, prenait à revers les attaques projetées sur la rive droite. Nous occupions, en effet, immédiatement à l'ouest de la Meuse, le village de Forges, les pentes en avant de Béthincourt et Malancourt, puis notre ligne, traversant le bois de Malancourt, passait en avant d'Avocourt. L'ennemi qui tenait les hauteurs de Samogneux et Champneuville ne pouvait plus guère opérer sur la rive droite sans être inquiété par nos canons. S'il avait jusque-là négligé toute action à l'ouest de la Meuse, c'est qu'il avait cru, par une marche foudroyante sur Verdun, nous forcer à une retraite générale.

Dans la journée du 6, il entreprit le bombardement de nos positions depuis la Meuse jusqu'à Béthincourt. Il déploya les mêmes moyens que lors des précédentes attaques : écrasement systématique par la grosse artillerie de tous les centres de résistance, destruction de nos ouvrages avancés, arrosage de tous les carrefours et de toutes les voies de communication. Forges, premier objectif, fut couvert d'obus de tous calibres pendant plus d'une demi-journée avant d'être assailli par les vagues d'infanterie. Situé dans un bas-fond difficilement battu par les feux de notre artillerie, le ruisseau de Forges fut franchi par l'ennemi qui commença à gravir les pentes nord de la côte de l'Oie. Notre résistance s'accentua quand les Allemands voulurent aborder le grand mouvement de terrain : bois de Cumières-côte de l'Oie. Ils filtraient lentement le long de la voie ferrée de Règneville, sans cesse harcelés par les nôtres.

Pour donner l'assaut de la côte 265, au cours de la journée du 7 mars, ils n'employèrent pas moins d'une division qui, après des pertes effrayantes, atteignit enfin son but. La ligne française, partant du haut de la côte de l'Oie, fut portée devant le bois des Corbeaux et la lisière nord des boquetaux à l'est de Béthincourt, qui nous servait toujours d'appui.

Le lendemain 7, les feux de l'artillerie allemande se concentraient avec une recrudescence d'intensité sur le bois des Corbeaux, où l'infanterie adverse pénétra en même temps qu'elle s'accrochait aux pentes de la côte de l'Oie. Dès lors, un duel serré allait s'engager pour l'occupation du bois avec des alternatives de succès et de revers dans les deux camps. Tout d'abord, nous prîmes l'avantage. Tandis qu'une attaque en masse des Allemands sur notre droite contre Béthincourt échouait, une contre-attaque menée avec un magnifique entrain nous redonnait la majeure partie du bois des Corbeaux. L'ennemi était rejeté vers l'extrémité orientale. Sa première réaction fut infructueuse. Plusieurs des sections qui cherchaient à reconquérir le terrain perdu furent anéanties, et il nous fut même permis d'élargir notre gain et de recouvrer en cette journée du 8 la presque totalité du bois. Une fois encore, le commandement allemand tira de ses réserves d'hommes des renforts importants. Des effectifs que l'on peut évaluer à trois régiments reçurent le 10 la mission d'enlever à tout prix le bois des Corbeaux. Aux premiers coups de canon, le colonel et les chefs de bataillon du régiment qui défendait le bois des Corbeaux furent tués ou blessés; cette perte désorganisa la défense. Les troupes n'en firent pas moins héroïquement leur devoir, et si elles durent céder ce que la veille elles avaient brillamment reconquis, elles interdirent à l'ennemi de dépasser les lisières et le Mort-Homme demeura intact.

C'est le 14 au matin que les Allemands mirent tout en œuvre pour nous arracher Béthincourt, le Mort-Homme et Cumières. Leur artillerie, à partir de dix heures et demie, travailla la lisière nord des bois Bourrus, la région du Mort-Homme et celle de Cumières-Marre et les routes d'accès. Obus fusants, percutants, asphyxiants, lacrymogènes furent envoyés à certain moment au rythme de 120 à la minute. Nos batteries, qui avaient repéré les rassemblements ennemis au nord du bois des Corbeaux, dans les bois de Cumières et sur la côte de l'Oie répliquaient de toutes leurs bouches à feu. Vers quinze heures, l'infanterie ennemie se mit en mouvement. Elle suivait immédiatement la marche du barrage d'artillerie qui la protégeait. Elle put ainsi atteindre nos premières lignes, où beaucoup de nos hommes étaient à demi-asphyxiés et enterrés. Ceux qui restaient n'avaient plus les moyens de s'opposer à la prise de la cote 265. Mais le piton 295 demeura en notre pouvoir après une magnifique défense. Au cours de la nuit, nos contre-attaques nous firent même dépasser le sommet et nous nous établîmes à contre-pente entre 295 et Béthincourt, en contact immédiat avec l'adversaire.

Cette opération locale, ainsi que plusieurs autres rectifications de front, donnèrent lieu à maintes prouesses de nos fantassins et de nos zouaves. Par une série de coups de main et de travaux bien menés, notre position fut sensiblement améliorée. Aussi quand, le 16 et le 17 mars, l'ennemi après de copieux bombardements, renouvela sa tentative contre la cote 295, il fut repoussé d'une manière écrasante. Pendant ces deux journées, notre artillerie de campagne et notre artillerie lourde, par des tirs combinés d'une admirable précision et renforcées par les feux des batteries de la rive droite, secondèrent efficacement la tâche de nos fantassins.

Une accalmie momentanée se produisit alors dans le secteur. L'ennemi, qui avait usé tant de forces, avait besoin de se reconstituer et d'appeler d'autres réserves. Tous les sacrifices consentis ne lui avaient pas permis d'étendre sa ligne jusqu'à Béthincourt et à Cumières. Et le Mort-Homme nous restait.

III. — LES NOUVELLES ATTAQUES SUR DOUAUMONT ET VAUX
(Du 6 au 20 Mars)

Si les opérations de l'ennemi sur la rive gauche absorbaient une large part de son activité, il ne renonçait pas à ses projets sur la rive droite. Après s'être reconstitué, il allait chercher, par une impression sur notre aile droite, à se rapprocher encore de Verdun, « cœur de la France », comme avait dit le kronprinz.

Du 8 au 10 mars, la bataille reprendra tout aussi acharnée entre Douaumont et le fort de Vaux. L'ennemi va prononcer de nouveau un effort très considérable. Le 8 mars, alors que nous attaquions le bois des Corbeaux, c'était sur nos lignes, à l'est du fort de Douaumont, que l'ennemi menait l'offensive; elle se développait rapidement jusqu'aux bords du promontoire sur lequel est bâti le fort de Vaux. Son attaque lui permit d'entrer un instant dans le village de Vaux. Mais une charge à la baïonnette des plus brillantes nous le rendit sans délai. Seul, un pâté de maisons à l'est de l'église, où des luttes meurtrières persistèrent pendant tout le jour, fut conservé par l'ennemi. Le fort de Vaux était resté hors de cause en cette affaire.

Quelle ne fut point notre stupéfaction en lisant le communiqué allemand du 9, qui prétendait que les régiments de réserve de Posen numéros 6 et 19, sous l'impulsion du général de l'infanterie Von Geatretzki Cornitz, « avaient emporté d'assaut le fort cuirassé de Vaux, ainsi que de nombreuses fortifications voisines. » A l'heure même, — quatorze heures — où paraissait ce radiotélégramme, un officier de notre état-major entrait dans le fort de Vaux, constatait qu'il n'avait pas été attaqué, et que les troupes qui l'occupaient étaient à leur place, parfaitement calmes, malgré le bombardement. Pour expliquer dans la suite cette fausse nouvelle, les dépêches allemandes déclarèrent que les Français avaient repris ce fort, dont en réalité ils n'avaient jamais bougé. Ce fut seulement après la publication du communiqué mensonger que l'ennemi lança ses colonnes serrées contre les pentes mêmes que couronne le fort. Nos troupes en firent un véritable massacre. Devant le réseau barbelé, les morts gisaient par tas ! Et les engagements ne furent pas plus propices aux assaillants sur le reste de la ligne Vaux-Douaumont.

Partout s'engagèrent des combats d'une farouche âpreté qui, dans la majorité des cas, tournèrent en notre faveur. Devant le village, comme devant le fort de Vaux, où les Allemands revenaient sans cesse à la charge, nos positions ne furent point ébranlées. Les renforts succédant aux renforts s'épuisaient en vain contre le courage de nos soldats. Les hécatombes de cadavres prouvaient combien opiniâtre avait été notre résistance.

L'ennemi poursuivit ses attaques en masse jusqu'au 11 sans avoir acquis un résultat en rapport avec tant de vies humaines sacrifiées. Les déclarations des prisonniers, recoupées avec soin, prouvent que les journées de Vaux furent parmi les plus meurtrières de la campagne pour les Allemands. Aussi bien, ils durent faire appel à des unités fraîches; les vides causés dans leurs rangs atteignaient jusqu'à 60 % des effectifs normaux !

Les opérations sur la rive droite ne reprirent guère que le 16 mars. Des bataillons reposés se ruèrent à l'assaut, précédés par des milliers d'obus. Le village et le fort de Vaux, après l'action de l'artillerie, semblaient aux chefs qui conduisaient les troupes allemandes des objectifs relativement faciles à emporter. Cinq attaques préparées par ces bombardements effroyables se succédèrent sans résultat. Dans un terrain chaotique, qui semblait avoir été ravagé par une infernale tempête, nos soldats se maintinrent avec une énergie admirable et, par cinq fois, arrêtèrent les Allemands. Les mêmes scènes se renouvelèrent le 18; on ne compta pas moins de six attaques ce jour-là ! Certains partis ennemis essayèrent de démoraliser nos troupes en utilisant des liquides enflammés. Aucun procédé de combat ne pouvait plus intimider les nôtres. Ces attaques eurent le même sort que les précédentes. Les Allemands, devant le bilan de leurs pertes, s'arrêtèrent de nouveau pour réorganiser leurs régiments mutilés. Un calme relatif succéda dans ce secteur aux heures terribles qui venaient de s'écouler.

IV. — EN WOEVRE
(du 20 février au 20 mars)

Pendant que nous supportions sur notre centre ces assauts répétés, dans le secteur de droite notre ligne fut volontairement ramenée durant la nuit du 24 au 25 février au pied des côtes de Meuse sans combat et suivant le plan le plus conforme à notre intérêt tactique. Ce repli fut effectué sans difficulté. Les forces allemandes qui nous suivaient (15e corps, 5e division de landwehr, 1re division d'ersatz bavarois) n'eurent à livrer aucun combat, contrairement aux allégations du communiqué allemand.

D'ailleurs, elles mirent dix-huit heures à s'apercevoir de notre repli. Le 28 février, elles entraient à Manheulles. Le 29, nous abandonnions Fresnes et notre ligne qui s'appuie sur Eix-Moulainville-Chatillon-Fonveaux-Haudiomont n'a pas varié depuis les événements du début.

* * *

Ainsi le « cœur de la France » n'a pas été atteint, et les Allemands eux-mêmes analysant les raisons de leur arrêt devant les positions essentielles choisies par notre état-major ne peuvent s'empêcher d'admirer la vaillance française. Un journal d'outre-Rhin qui d'ordinaire ne célèbre pas nos vertus, la « Gazette de Voss », déclare qu'il faut sans cesse compter avec le courage inouï dont font preuve les troupes françaises depuis que l'action est engagée ».

L'aveu est significatif et mérite d'être retenu.

LA SITUATION

La Violence de la Bataille ne décroît pas

Les Moyens traîtres des Barbares

Paris, 11 avril. — La bataille pour Verdun se poursuit dans la violence. Ces dernières vingt-quatre heures ont été marquées encore par deux séries d'assauts furibonds *contre nos ailes sans pouvoir entamer notre ligne, malgré l'emploi des pires moyens comme* les liquides enflammés et les obus lacrymogènes.

A l'ouest de la Meuse, c'est toujours le Mort-Homme qui est en cause. Lundi, dans la soirée, les Allemands, débouchant du bois des Corbeaux, ont essayé d'enlever nos positions de la cote 295 en faisant précéder leurs troupes de jets liquides enflammés. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses les maîtrisèrent sauf à l'est, où ils purent prendre pied dans une centaine de mètres d'éléments de tranchées. Mais le sommet leur reste inaccessible.

Dans la journée, aucune nouvelle action d'infanterie ne s'est produite, mais le bombardement a continué avec violence du Mort-Homme à Cumières, indiquant l'intention évidente de l'ennemi de revenir à la charge contre cette position. Nos soldats sauront la recevoir comme précédemment.

Sur la rive droite du fleuve, les Allemands, toujours à la faveur de liquides enflammés, ont essayé, au cours de la nuit de lundi, de nous chasser des tranchées que nous leur avons enlevées depuis quelques jours, au sud du village de Douaumont. Là encore leur tentative fut vaine et ne leur rapporta que des pertes considérables.

Dans la journée de mardi, après une préparation d'artillerie longue et violente, renforcée encore par l'emploi intensif d'obus lacrymogènes, l'ennemi, vers seize heures, fonça en force sur nos tranchées de Douaumont à Vaux. Les fluctuations de la lutte lui permirent un instant d'occuper quelques éléments avancés de nos lignes; mais, une contre-attaque immédiate l'en rejeta partout.

L'affaire se termina pour lui sur un échec sanglant.

En Woëvre, l'artillerie adverse déploie en ce moment une particulière activité. Peut-être les Allemands vont-ils tenter encore d'étendre vers l'est leur attaque générale. Quoi qu'il en soit, pour aujourd'hui, le communiqué allemand est bien terne en rapport avec l'importance des événements. Nos ennemis, qui ont depuis longtemps annoncé la prise du Mort-Homme, continuent de passer sous silence les combats qu'ils livrent seulement pour sa conquête. D'autre part, sachant bien que l'offensive est toujours plus coûteuse que la défensive, ils essaient de faire croire que c'est nous qui avons pris l'initiative des opérations et que nous épuisons nos troupes en vaines contre-attaques.

Par là, ils s'efforcent de justifier la théorie suivant laquelle leur effort devant Verdun aurait pour but d'épuiser nos effectifs et de paralyser notre action offensive projetée de concert avec nos alliés bien plus tôt que de s'emparer de la forteresse elle-même.

Mais le haut commandement français ne donne pas dans la manœuvre allemande. Ce n'est pas de notre côté que viendra l'usure, car avec une prudente économie nos chefs n'engagent que les effectifs nécessaires à contenir partout l'assaillant *et maîtrisent l'impatience qu'ils ont de repousser l'envahisseur. Ils conservent les réserves disponibles pour l'heure et le lieu voulu afin de ne pas compromettre en l'émiettant les chances de succès de* notre offensive générale.

450,000 Allemands
ont attaqué le Front de Verdun

PERTES EFFROYABLES

200,000 Hommes en 27 Jours

Paris, 11 avril. — De quel prix sont payés par les Allemands les lents et légers progrès qu'ils ont si péniblement réalisés depuis deux mois devant Verdun ? La question préoccupe beaucoup l'opinion allemande, ainsi qu'en témoignent les efforts quotidiens de la presse d'outre-Rhin pour calmer les inquiétudes. Quand les « Gazettes de Francfort, de Cologne ou de Berlin vantent la méthode du commandement allemand, qui réduirait au minimum les sacrifices sanglants, il faut bien se persuader que ce n'est pas pour nous qu'elles parlent, mais pour l'arrière-front d'Allemagne.

Des renseignements très abondants et surtout contradictoires ont été donnés dans la presse alliée ou neutre sur l'importance des pertes subies par les Allemands devant Verdun. Un travail d'ensemble est encore impossible à faire, mais on possède dans les milieux autorisés des informations qui permettent de fixer pour certaines unités le bilan de leur déchet.

Avant l'attaque, le 21 février, **l'armée de choc allemand comprenait 300,000 hommes.** Entre le 21 février et le 1er avril, elle essuya de telles pertes qu'elle fut obligée de la renforcer: 80 bataillons durent être rappelés à l'arrière et reconstitués presque complètement. Après ces diverses opérations, **on évalue à 450,000 hommes les troupes qui abordèrent la ligne de feu.**

Le détail des pertes est particulièrement suggestif. C'est ainsi que le 3e corps, qui livra en février les assauts du plateau de Douaumont, a perdu 22,000 hommes. Le 18e, qui fut engagé dans l'offensive du 21 au 27 février a perdu 17,000 hommes. L'attaque du village de Vaux a coûté au 60e d'infanterie 60 % de son effectif. Dans cette même attaque, le 19e d'infanterie a perdu également 60 % de son effectif D'une compagnie de ce régiment, la 13e, il n'est pas resté un seul homme debout. La 11e division, dans l'attaque du bois d'Avocourt, perdit 50 % de ses hommes.

Les pertes qui viennent d'être énumérées furent subies au cours des diverses attaques menées par les Allemands contre nos lignes, mais d'autres pertes extrêmement lourdes viennent s'ajouter à celles qui précèdent; ce sont celles produites par les feux de concentration de l'artillerie sur les lignes de l'arrière et qui échappent à l'observation directe. C'est ainsi que le 37e d'infanterie au cours d'une relève, a perdu 500 hommes; il allait relever le 19e, à Vaux, mais il fut si durement éprouvé pendant le mouvement que ses chefs renoncèrent à l'engager, et le retirèrent du front.

De l'ensemble des renseignements les plus complets qu'on ait recueillis jusqu'ici, il résulte que **les pertes allemandes devant Verdun en tués et blessés sur la ligne de feu s'élèvent à 200,000 hommes pour la période qui va du 4 février au 31 mars.**

Comment l'Etat-Major allemand présente les Faits

Genève, 11 avril. — On attendait avec intérêt le communiqué allemand du 10 avril, qui est daté de deux heures du soir. Le précédent, bien qu'au moment où il paraissait, fut engagée la grande offensive sur un front d'une vingtaine de kilomètres, disait n'avoir à signaler aucun changement. Celui d'hier ne parle que d'opérations restreintes !

« Sur la rive occidentale de la Meuse, dit-il, nous avons redressé notre front par l'occupation de Béthincourt et des points d'appui tout aussi solidement fortifiés, dénommés « Alsace et Lorraine », situés au sud-ouest de ce village. L'ennemi a tenté de se soustraire au danger par une retraite précipitée, mais il a été accroché par les Silésiens et a subi des pertes sanglantes. »

En réalité, comme le disait le Communiqué français de dimanche soir, les troupes françaises avaient évacué le saillant de Béthincourt.

« En même temps, poursuit l'état-major allemand, nous avons complètement nettoyé des ouvrages ennemis qui nous gênaient : blockhaus et abris souterrains en divers points du front au nord et à côté du village d'Avocourt et au sud du bois des Corbeaux Sur la rive droite de la Meuse, nous avons nettoyé de la même manière un ravin situé sur le versant sud-ouest de la côte du Poivre. »

Ainsi, aucune allusion aux assauts répétés contre le Mort Homme, qui n'ont abouti qu'à la prise de quelques tranchées. Il est vrai que les Allemands prétendaient depuis trois semaines posséder cette hauteur en établissant une confusion volontaire entre la cote 265 qu'ils occupent et la cote 295 (le Mort-Homme) contre laquelle se sont jusqu'ici brisés leurs efforts. Et l'un des plus furieux épisodes de la bataille de Verdun est réduit à une simple opération de nettoyage et de redressement du front.

Aussi la presse neutre n'est-elle pas dupe. « Nous marquons un point aux adversaires du kronprinz, » écrit le « Genévois », et de son côté le « Courrier de Genève » conclut : « Les défenseurs du Mort-Homme sont demeurés victorieux. C'est un magnifique succès ! »

L'Allemagne a déjà perdu plus de 2,730,000 Hommes

Genève, 11 avril. — D'après les listes officielles allemandes, les pertes (sans tenir compte des corrections), sont les suivantes pour le mois de mars : 63,545. Total à fin de mars 2 millions 727,727 hommes, tant Prussiens que Bavarois, Saxons et Wurtembergeois. Il manque à ce chiffre les pertes de la marine et des troupes coloniales.

Le Martyre de Reims

Paris, 11 avril. — Dans la nuit de vendredi à samedi, une dizaine d'obus sont tombés sur un point de la ville de Reims. Il n'y a eu aucune victime cette fois.

Les Arrivées à Marseille

Marseille, 11 avril. — Le vapeur « Alsace » des Transports Maritimes est arrivé ayant à bord un groupe important de Kabyles qui seront employés aux travaux agricoles.

Le vapeur français « Britannia » est également arrivé.

Tirages financiers
DU 11 AVRIL

FONCIERES 1903

Le numéro 39,927 gagne 100,000 fr.
Le numéro 56,931 gagne 30,000 fr.
Les huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. .

196,398	336,990	121,610	378,961	531,430	490,033
		392,547	99,533		

Les 130 numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

235,619	489,956	377,951	489,025	270,454	477,232
596,704	69,733	47,677	304,244	530,941	240,561
487,467	375,451	13,173	587,943	67,071	74,244
208,631	86,234	267,434	141,022	165,677	401,927
199,080	541,976	87,262	123,664	568,673	563,415
593,726	38,846	218,049	334,104	456,696	447,230
346,463	282,491	517,219	36,730	568,082	244,054
86,777	451,091	43,335	94,864	154,294	36,118
363,748	337,473	8,122	8,734	254,174	596,826
438,351	509,957	72,188	346,148	586,748	109,718
108,382	238 666	31,080	513,381	108,325	52,815
279,954	7,909	307,933	447,605	330,720	331,148
530,177	151,816	607	170,556	543,228	309,043
494,205	463,547	344 881	5,558	560,522	354,444
431,590	56,317	65,963	586,300	279,457	519,754
67,553	284,439	427 515	26,433	465,581	560,323
288,120	372,120	376,725	409,221	561,744	389,780
343,372	179,166	360,946	171,869	266,599	171,932
35,037	192,753	577,109	307,470	21,418	466,141
300,642	165,471	305,287	564,685	184,264	562,100
414,737	508,798	8,045	382,361	310,711	225,228
	73,022	79,032	365,007	106,073	

LE PARLEMENT

A LA CHAMBRE

La Question des Loyers

Paris, 11 avril. — En présence d'un tout petit nombre de députés, la Chambre a repris la discussion du projet concernant les loyers, interrompue depuis un mois. La Chambre avait voté le titre premier des résiliations : 11 articles. Aujourd'hui, elle aborde l'examen du titre II (exonérations et délais). Elle se trouve en présence d'un nouveau rapport, le projet ayant été renouvelé en entier, d'accord entre la commission et le gouvernement.

LES EXONERATIONS

On aborde le fameux aricle 12, qui concerne les exonérations.

M. Puech réclame un autre texte, celui de la commission ne lui paraissant pas clair. Il n'admet pas les mots « réduction pouvant à titre exceptionnel aller jusqu'à l'exonération ». On a toujours aggravé la loi aux dépens des locataires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Qu'est-ce que ce titre exceptionnel ? L'orateur réclame la suppression de ces mots.

M. Puech condamne aussi la disposition d'après laquelle le fardeau de la preuve incombe au locataire. Il faut laisser au jury, par un texte net et clair, toute liberté.

Vous imposez, dit-il, à ceux qui ont été frappés par la guerre des conditions que M. Dufaure ne voulait pas leur imposer en 1871. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Puech condamne formellement le nouveau paragraphe, disant que la commission arbitrale devra tenir compte, pour admettre le droit à la réduction, de l'ensemble des revenus du locataire. Si le droit est égal pour tous, pourquoi cette distinction ?

Les tribunaux, dit-il, le Conseil d'Etat, ont décidé que la guerre actuelle est un cas de force majeure qui altère les contrats conclus antérieurement. Est-ce qu'un projet sur les marchés à livrer ne reconnaît pas la guerre comme cas de force majeure ? On ne peut proportionner les dettes de loyer selon les ressources des locataires. Il faut tenir compte du droit. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Levasseur, député socialiste du quinzième arrondissement de Paris, critique les nouvelles dispositions de l'article 12, défavorables au locataire. Il défend un amendement remplaçant les mots : « Il pourra être accordé une réduction », par ceux-ci : « Il sera accordé » ; « pourra être » veut dire que le jury a la faculté d'apprécier. Le recours en cassation prévu dans la loi est alors illusoire.

M. Levasseur est d'accord avec M. Puech pour supprimer les mots : « à titre exceptionnel », ce qui veut dire que le jury n'accorderait de réduction qu'exceptionnellement. Il demande enfin la suppression du dernier paragraphe. Mais il est indispensable que le jury arbitral ait entre les mains une pièce signée du locataire, certifiant sa situation avant la guerre et celle pendant la guerre ; c'est pourquoi il institue une déclaration sous pli cacheté, qui donnera aux jurys arbitraux une base d'appréciation.

M. Ignace, rapporteur, dit que l'article 12 ne restreint pas le droit des locataires, la commission a voulu seulement apporter des précisions. Le texte présenté par le gouvernement avait pour effet de restreindre les avantages accordés aux locataires, la faculté d'exonération.

Nous avons voulu, dit-il, donner aux mobilisés la faculté d'exonération totale, et c'est pourquoi nous les avons distingués d'après leurs revenus. Ceux qui n'ont que leur travail pour vivre quel que soit le chiffre de leur loyer, nous les exonérons.

M. Puech : L'article 12 ne comporte aucune exception pour eux, et vous les feriez à la preuve. Si vous ne modifiez pas ce texte, ils sont sous la loi commune. (Applaudissements.)

M. Ignace : Rien ne met obstacle à l'interprétation que je viens de donner. La commission, en examinant l'ensemble des ressources d'un locataire, verra qu'il n'a aucun revenu de la fortune acquise, elle l'exonérera complètement.

Le rapporteur se demande qui est-ce qui administrera la preuve si ce n'est ni le locataire ni le propriétaire ? Il est faux que la cassation de la sentence du jury ne puisse être obtenue.

L'examen du revenu fixé dans le second paragraphe, ajoute-t-il, n'est nullement une diminution du droit du locataire, mais il est inadmissible que les mobilisés fortunés échappent à l'application du principe « qui peut payer doit payer ». De même les grandes Sociétés industrielles ne peuvent-elles pas prendre sur leurs réserves le moyen de payer leur loyer. M. Levasseur exige, lui, une double déclaration de revenu du locataire, ce qui est plus compliqué pour le locataire que la disposition de la commission. (Applaudissements au centre.)

A mains levées, la disposition de la commission « il pourra être accordé » est votée, et le texte de M. Levasseur « il devra » est rejeté ainsi que le mot « il sera », proposé par M. Joseph Denais.

On adopte ensuite cette première partie de l'article 12 : « Sans préjudice des règles du droit commun et des clauses des conventions, il pourra être accordé, pour la durée de la guerre et les six mois qui suivront le décret fixant la cessation des hostilités, des réductions de prix pouvant aller, « à titre exceptionnel... »

MM. Puech et **Levasseur** proposent la suppression de ces deux mots, qui est repoussée par 257 voix contre 223.

M. Viviani, garde des sceaux, sur une intervention nouvelle de **M. Puech**, demande à la Chambre de maintenir le fardeau de la preuve pour le locataire parce que les articles suivants élargissent les droits des locataires, notamment en prorogeant les congés.

On adopte les mots « à titre exceptionnel, jusqu'à l'exonération totale », au locataire qui justifiera avoir été privé, par suite de la guerre, soit des avantages d'utilité ou d'usage de la chose louée, tels qu'ils avaient été prévus au moment du contrat, soit d'une notable partie des ressources sur lesquelles il pouvait compter pour faire face au paiement du loyer.

La suppression du deuxième paragraphe ainsi conçu : « Dans tous les cas, la commission arbitrale devra tenir compte, tant pour admettre le droit à la réduction que pour en déterminer l'étendue, de l'ensemble des revenus du locataire, » est rejetée par 350 voix contre 119.

L'ensemble de l'article est voté après la déclaration d'abstention du groupe socialiste, faite par **M. Ernest Lafont**.

L'article 13 est ainsi libellé : Dans tous les cas, il pourra être accordé au locataire, suivant les circonstances, terme et délai pour se libérer soit en totalité, soit par fractions.

M. Levasseur présente un amendement d'après lequel le délai de libération doit être obligatoire et doit avoir un délai minimum de trois ans.

M. Viviani repousse cet amendement qui substitue l'obligation à la faculté et supprime la liberté de décision des commissions arbitrales.

Sur une observation de **M. Brizon**, qui déclare cet article destructeur des droits des locataires, le **ministre** proteste et dit que le gouvernement a eu le souci de respecter les droits des locataires notamment dans l'article 15, qui est destiné, dans un but d'ordre public à éviter les expulsions.

L'amendement Levasseur est repoussé par 343 voix contre 115.

M. Brizon propose le renvoi à la commission qui est également rejeté par 375 voix sur 111.

L'article 13 est adopté par 376 voix sur 92.

La suite est renvoyée à demain deux heures.

La séance est levée à sept heures.

LA TAXATION DES AVOINES, SEIGLE, ORGE, SON ET ISSUES

Au début de la séance, on a discuté le projet relatif à la taxation de l'avoine, du seigle, de l'orge, du son et des issues, déjà adopté par le Sénat.

M. Victor Borel a déclaré compter sur la création de vastes approvisionnements pour donner aux transactions la sécurité nécessaire.

M. Méline, ministre de l'agriculture, a demandé à la Chambre de l'aider à faire des économies sur la consommation, la récolte d'avoine devant être déficitaire.

Après une intervention de **M. Tissier,** rapporteur et de divers orateurs, **M. Méline,** ministre de l'agriculture, a déclaré qu'il n'abandonnera pas l'intérêt des agriculteurs dans la taxation, mais il ne paiera pas les prix de la spéculation. (Très bien !)

Le projet est enfin voté à mains levées.

AU SÉNAT

La Taxation des Denrées

Paris, 11 avril.

Le Sénat reprend la discussion du projet sur la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage.

M. Aimond propose de rédiger comme suit le début de l'article 1er du contre-projet de M. Bepmale, sur lequel le Sénat est appelé à se prononcer :

« Pendant la durée des hostilités et les trois mois qui suivront leur cessation, les denrées et substances indispensables à l'alimentation, au chauffage, à l'éclairage et à la culture, dont l'énumération suit, peuvent être soumises à la taxation administrative »

On veut se borner à la taxation, demande M. Aimond ; eh bien ! je dis que la taxation sera impuissante à abaisser le coût de la vie ; le problème de la vie chère ne saurait être résolu uniquement par des textes de loi, ou bien alors il faut avoir le courage de dire la vérité : l'Etat devra payer des sommes très élevées. (Très bien ! très bien !) L'Allemagne, elle, est allée plus loin que la taxation : elle a imposé à son peuple, docile et discipliné, le rationnement. Je ne crois pas qu'en France nous soyons disposés à consentir au rationnement. Pour nous, nous n'accepterons, comme M. Herriot, qu'une taxe limitée.

Après quelques mots de **MM. Lhopiteau** et **Milliès-Lacroix, M. Touron** intervient avec vigueur et netteté.

Je voudrais, dit-il, que la commission nous fixât exactement sur ce que nous discutons, sur ce qu'elle nous demande de voter. Pourquoi a-t-elle fait subitement une évolution complète en se ralliant, du moins on nous le dit, à l'amendement de M. Aimond, qui pose le principe de la taxation ? Ce principe, une fois admis, tout y passera ! M. Perchot, dans son rapport, avait montré d'une façon péremptoire combien le système de la taxation était chimérique et inopérant. Ce système, en effet, ne saurait ni augmenter la production, ni diminuer la consommation. (Très bien !)

M. Herriot a très habilement basé sur l'exemple du pétrole son argumentation favorable à la taxation, mais il n'y a pas que le pétrole pour lequel la question se pose. (Très bien !) M. Aimond accepte la taxation du charbon et du bois, mais le charbon fait l'objet d'un projet spécial, qui viendra prochainement en discussion, et quant au bois, la taxation uniforme en sera extrêmement difficile.

Si on taxe uniquement les produits agricoles, les agriculteurs seront fondés à se plaindre que les mesures prises par le Parlement ne visent que l'agriculture. (Applaudissements.) J'ai confiance que le Sénat se refusera à permettre la taxation des produits agricoles. (Nouveaux applaudissements.)

M. Goy, président de la commission : La commission spéciale demande au Sénat d'adopter l'amendement de M. Aimond et de quelques-uns de ses collègues. Elle n'a jamais été hostile en principe à la taxation ; elle a le désir de trouver un terrain de transaction entre les opinions opposées. Elle vous demande d'adopter le principe de la taxation. Le Sénat discutera ensuite en toute liberté les objets à taxer.

M. Herriot : Dans le débat qui s'agite, les intérêts des producteurs ne sauraient être opposés à ceux des consommateurs. Nous ne voulons à aucun prix porter dommage à l'agriculture. C'est le jeu des intermédiaires qui est dangereux pour les prix, qu'il faut réprimer. Le cas est particulièrement saisissant pour la pomme de terre. Il y a là des bénéfices exagérés pour l'intermédiaire. Il faut les surprendre au cours de la circulation. L'amendement n'impose pas la taxe, il la rend possible. Auprès du préfet fonctionnera une commission consultative qui étudiera la hausse des cours et ses causes.

M. Touron : On nous demande de voter une amorce de taxe. Il faut que la commission nous donne la liste des produits qui pourront être taxés. (Très bien sur un certain nombre de bancs.)

M. Malvy : J'insiste pour le vote le plus rapide, au plus tard demain. (Protestation.)

M. Henry Bérenger : Je ne peux pas émettre un vote en connaissance de cause, si je n'ai pas la liste des produits à taxer. (Très bien.)

Les questions se croisent et la discussion, très animée depuis le début, devient confuse. Le ministre de l'intérieur monte alors à la tribune.

M. Malvy donne alors lecture d'une liste où figurent : pain, viande, pommes de terre, légumes frais, choux, poireaux, carottes, légumes secs, lait, beurre, fromage, œufs, margarine, graisses alimentaires, huiles, comestibles, vin ordinaire, cidre, bière, huile et essence de pétrole, alcool à brûler, bois de chauffage, sucre, café, engrais, sulfate de cuivre et soufre. (Bruits divers.)

M. Malvy continue péniblement dans le bruit et énumère certaines mesures à prendre : étiquetage des prix, stricte application des lois sur les poids et mesures, fixation officieuse des prix, etc ; mais ces mesures n'ont pas donné tous les résultats voulus. Nous n'avons pas manqué de favoriser les boucheries coopératives pour le développement de la consommation de la viande frigorifiée.

Mais cela, dit-il, ne résout pas tout le problème. Il ne s'agit pas de taxer l'agriculture d'une façon générale. Il y a quantité de départements ruraux qui réclament le droit de taxation.

Nous nous bornons à taxer le bénéfice exagéré là où nous allons le trouver. Si le Sénat nous accorde cette arme, les préfets ne s'en serviront que lorsque le besoin en apparaîtra. (Bruits.) La loi que nous proposons est une loi de salut public.

M. Chastenet intervient alors fort utilement.

Je ne suis pas hostile, dit-il, en principe, à certaines taxations, mais je voudrais des garanties. Il faut s'entendre sur le sens à donner au mot « réquisition ». Cela ne doit pas être synonyme de spoliation. Des réquisitions se sont exercées sur les vins. Est-il nécessaire de prévoir la taxation du vin ? (Applaudissements.) Ce qu'il faut empêcher ce sont les bénéfices scandaleux. Il suffit de mesures énergiques de la part de nos commandants d'armée, et certains n'ont pas hésité à les prendre. (Applaudissements.)

Les réquisitions qui ont été faites ont eu le défaut d'être faites à des prix uniformes pour des qualités différentes. Nos viticulteurs, peu processifs, ont répugné à aller devant les tribunaux. (Très bien !)

M. Touron essaie de faire l'accord en défendant un amendement reproduisant celui de MM. Aimond, Milliès-Lacroix et Herriot, mais réservant d'une façon absolue les catégories de denrées qui seront taxées.

Le président de la commission l'accepte.

M. Cazeneuve : Nous ne pouvons pas voter sans avoir sous les yeux la liste des denrées à taxer. Je suis hostile à la taxation du vin. (Très bien !)

Le président : Il ne s'agit pour le moment que de voter le principe d'une taxation limitée.

M. Aimond : Après avoir voté ce principe, le Sénat fixera lui-même la limite en se prononçant sur chaque espèce. (Très bien.) Je suis personnellement d'avis de m'en tenir aux produits d'importation.

Cependant la confusion persiste.

M. Théodore Girard demande alors la parole. Le silence se fait. En quelques mots brefs l'ancien garde des sceaux remet la question au point.

Je propose, dit-il, de suspendre la discussion jusqu'à ce qu'on ait distribué les amendements et, notamment, la liste des denrées à taxer. J'ai entendu de bons arguments pour et contre la taxation. Ce qui me trouble, c'est que nous ne savons pas où nous allons. (Très bien !)

J'habite un pays agricole qui ne demande pas la taxation, si ce n'est celle de la main-d'œuvre. Pour émettre un vote raisonné, il faut imprimer la liste des denrées à taxer. (Approbation générale.)

L'amendement de M. Touron est mis aux voix. Il est ainsi conçu : Pendant la durée des hostilités et les trois mois qui suivront leur cessation peuvent être soumises à la taxation les denrées dont l'énumération suit :

Cet amendement est adopté.

Après ce vote la discussion et la confusion recommencent. L'ajournement est alors demandé et finalement prononcé.

Demain à trois heures, discussion du projet sur les conseils de guerre.

La séance est levée à sept heures.

LA REVISION DES AJOURNES ET EXEMPTES

Au début de la séance, le Sénat avait adopté le projet relatif à la nouvelle révision des ajournés des classes 1913 à 1917, et des exemptés des classes 1915, 1916, 1917. Le projet avait déjà été adopté par la Chambre vendredi ; il devient donc définitif.

Les Vacances parlementaires

Paris, 11 avril. — Les délégués des groupes de la Chambre, réunis pour discuter la date d'interruption des travaux, s'est prononcée pour la période du 21 avril au 16 mai.

Le Prince Alexandre dîne à l'Élysée

Paris, 11 avril. — Le Président de la République et Mme Poincaré ont reçu à dîner dans l'intimité S. A. R. le prince régent de Serbie.

Les Réformes frauduleuses

LE DEFILE DES TEMOINS CONTINUE

Paris, 11 avril. — L'audience est ouverte à une heure.

Me Charles Philippe, défenseur de Garfunkel, dépose des conclusions demandant la remise des débats pour un supplément d'instruction.

Le conseil rejette à l'unanimité les conclusions de la défense.

L'audience continue par l'audition de quelques témoins qui n'apprennent rien de nouveau.

Après quoi, la séance est levée.

618e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 11 Avril (15 h.)

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, les Allemands ont lancé hier en fin de soirée, sur nos positions du MORT-HOMME, une attaque accompagnée de jet de liquides enflammés. L'attaque, qui débouchait du BOIS DES CORBEAUX, a été refoulée par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie, sauf à l'est, où l'ennemi a pris pied dans quelques petits éléments de tranchées.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, les Allemands ont essayé au cours de la nuit de nous rejeter des tranchées prises par nous ces jours derniers au sud du village de DOUAUMONT. Leur tentative, également accompagnée de jet de liquides enflammés, a subi un sanglant échec.

Bombardement violent de la région DOUAUMONT-VAUX.

Quelques rafales d'artillerie en WOEVRE.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 11 Avril (23 h.)

Au NORD DE L'AISNE, notre artillerie a pris sous son feu une forte colonne allemande qui se déplaçait sur le chemin des Dames. Le tir, bien réglé, a causé des pertes sérieuses à l'ennemi.

En ARGONNE, grande activité de notre artillerie sur l'ensemble du front adverse.

A l'OUEST DE LA MEUSE, bombardement assez intense au cours de la journée sur notre front de Mort-Homme-Cumières. Aucune action d'infanterie.

A l'EST, après une très violente préparation d'artillerie, complétée par un envoi intensif d'obus lacrymogènes, les Allemands ont lancé, vers seize heures, une forte attaque sur nos tranchées entre Douaumont et Vaux. L'ennemi, qui avait pris pied dans quelques éléments avancés de nos lignes, en a été rejeté peu après par une contre-attaque de nos troupes, au cours de laquelle ont été faits prisonniers une centaine d'Allemands valides, dont un officier.

En WOEVRE, lutte d'artillerie dans les secteurs de Moulainville, Ronvaux et Châtillon.

Au nord-est de SAINT-MIHIEL, nos pièces à longue portée ont canonné avec succès un train arrêté au nord de la gare de Heudicourt.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

La Guerre aérienne

Bombardement de deux Gares et d'une Pièce de 380

Paris, 11 avril (officiel). — **Dans la nuit du 10 au 11 avril, une de nos escadrilles de bombardement a lancé à deux reprises différentes vingt-sept et vingt et un obus sur les gares de Nantillois et de Brieulles.**

La même escadrille a couvert de projectiles l'emplacement d'une pièce de 380 tirant à longue portée.

Communiqué belge

Le Havre, 11 avril.

L'activité de l'artillerie a été relativement faible sur le front de l'armée belge.

Communiqué italien

Canonnades et Bombardement

Rome, 11 avril.

Dans la partie du front entre la vallée de l'ADIGE et la vallée de SUGANA, l'ennemi a ouvert le feu avec de nouvelles batteries d'une grande puissance; elles ont été contre-battues. Le tir ennemi a provoqué de vastes incendies dans les environs de Calceranica (lac de Caldonazzo) et il a gravement endommagé le fort de Luserna (Alto Astico).

Sur l'ISONZO, il y a eu hier une intense activité de l'artillerie le long de tout le front surtout sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia.

SUR LE CARSO, des colonnes ennemies qui se dirigeaient sur Oppacchiasella et Hudi-Log ont été efficacement canonnées par notre feu.

Dans la nuit du 10 avril, **des hydravions ennemis ont lancé onze bombes sur Grado;** *il n'y a eu aucune victime et les dommages sont insignifiants.*

Communiqué russe

Pétrograd, 11 avril.

Front occidental

Sur le front de la DVINA, duel d'artillerie par endroits.

Dans la REGION DE LA TETE DE PONT D'IKSKULL, les Allemands ont tenté de prendre l'offensive, mais sans succès.

Dans la REGION DE DVINSK, et au sud, dans la REGION DES LACS, les deux artilleries adverses ont manifesté dans plusieurs secteurs une vive activité.

Rien à signaler sur le reste du front.

Front du Caucase

Au sud-ouest d'Erzeroum, nos troupes continuent à enlever de nouveaux terrains à l'ennemi.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 avril. — Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

NOTES OFFICIELLES

L'Avancement de l'Heure légale

Paris, 11 avril. — La commission du budget, par 7 voix contre 6, s'est opposée à l'adoption du projet de changement de l'heure légale.

M. Millerand Candidat à la Commission de l'Armée

Paris, 11 avril. — La Chambre ayant récemment décidé d'accroître le nombre des membres de la commission de l'armée, le Groupe de l'Union républicaine radicale et sociale s'est réuni aujourd'hui pour procéder à la désignation de son candidat. M. Millerand, ancien ministre de la guerre, a été choisi à l'unanimité.

LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS à Londres

LA RECEPTION DU LORD-MAIRE

Londres, 11 avril. — Les parlementaires français ont repris ce matin avec leurs collègues du comité anglais la conférence commencée hier. Ils se sont rendus à midi à Mansion-House, où le lord-maire de Londres offrait un lunch en leur honneur.

Les tables étaient garnies de roses, et le lunch a été servi suivant les meilleures traditions d'élégance et de somptuosité qui caractérisent depuis de nombreux siècles la maison officielle du premier magistrat de la cité.

Pour faire honneur à nos parlementaires des invitations avaient été adressées à toutes les sommités du monde politique et commercial de Londres.

Parmi les personnes présentes, on remarquait sir Edward Grey, le marquis de Crewe, le vicomte Bryce, lord Balfour of Burleigh, lord Northcliff, lord Rotheram, Austin Chamberlain, comte de Désart, comte de Raprowby, lord Sandhurst, lord Sanderson, lord Blyth ; Duché, président de la Chambre de commerce française, et de nombreuses notabilités financières, commerciales françaises et anglaises de Londres.

Londres, 11 avril. — Le lord-maire de Londres a prononcé au banquet de Mansion-House un très beau discours, dans lequel, après avoir salué les membres du Comité français de la Conférence interparlementaire, il a conclu en ces termes :

« Nous avons été les témoins des efforts concentrés de la machine militaire formidable d'une nation qui a idéalisé la guerre sous sa forme la plus odieuse. En dépit de tout cela, les traditions glorieuses de l'armée française sont demeurées sans la moindre tâche et je me permettrai même de dire que ce sera dans l'avenir pour tout Français qui aura combattu jusqu'à la fin de cette guerre un des motifs de la plus légitime fierté s'il peut dire qu'il se battit à Verdun. »

M. Franklin-Bouillon lui a répondu en anglais.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES ET A LA CHAMBRE DES LORDS

Londres, 11 avril. — En sortant de Mansion-House, les parlementaires français se sont rendus à Westminster, au palais du Parlement, où ils ont été reçus par le speaker dans la bibliothèque.

Le speaker leur a fait les honneurs de la Chambre des communes et les a conduits ensuite dans la galerie des étrangers de distinction, où ils ont assisté pendant quelque temps à la séance des communes ; ils ont ensuite été reçus par le lord-chancelier, qui leur a fait tous les honneurs de la Chambre des lords.

Après quoi, lord Bryce, président du comité parlementaire anglais, leur a fait visiter Westminster-Abbey.

Les parlementaires partent ce soir pour Glasgow.

BORDEAUX

Il y a un an

12 AVRIL 1915

La guerre entre l'Italie et l'Autriche semble inévitable. Des deux côtés, les effectifs sont renforcés sur la frontière. Dans toute l'Italie, des manifestations imposantes se déroulent en faveur de la guerre.

Avec le concours d'hydravions, le cuirassé français « Saint-Louis » a bombardé, dans le voisinage de Gaza, en Palestine, un campement turc important.

Les colonnes russes, qui ont occupé la chaîne principale des Carpathes, sont maintenant à trente kilomètres de la plaine hongroise.

Obsèques de M. Georges Laroze

Les obsèques de M. Georges Laroze, greffier du Tribunal de commerce, ont été célébrées mardi matin à Bordeaux. Elles ont été l'occasion d'une touchante et imposante manifestation de sympathie pour l'officier ministériel et pour l'homme privé disparu. Le monde judiciaire et commercial, les notabilités bordelaises se pressaient en foule derrière le cercueil du collaborateur et de l'ami regretté. M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, s'était fait représenter par son chef de cabinet, M. Seurin.

La levée du corps a eu lieu, à dix heures, au dépositoire de Saint-Bruno. Sur le corbillard étaient disposées de nombreuses et superbes couronnes. Nous citerons notamment celles offertes par les membres du Tribunal de commerce et par les employés du greffe.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Duret, président du Tribunal de commerce; Emile Maurel, président du comité des anciens juges; un membre du conseil de l'Ordre des avocats représentant le bâtonnier; un délégué de l'Association des greffiers des Tribunaux de commerce de France; Me François, ancien bâtonnier, ancien secrétaire de M. Alfred Laroze; Coste, président de la Chambre des notaires; Couronne, président de la Chambre des agréés; Guérin, conseiller à la cour, président de l'A. des anciens élèves du lycée de Bordeaux, dont M. Georges Laroze était vice-président; Paul Magne et R. Lambertie, amis, et Saubusse, commis-greffier, représentant le greffe du Tribunal de commerce.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été inhumé dans le caveau familial au cimetière de la Chartreuse.

Devant la tombe, M. Duret a retracé la carrière de M. Georges Laroze, dont il a fait un éloquent éloge, et au nom du Tribunal de commerce et des amis du défunt, il a fait un adieu ému à la dépouille de l'ancien greffier en chef.

Avant de quitter la nécropole, l'assistance a tenu à renouveler à la famille de M. Georges Laroze ses douloureuses condoléances.

Société de Géographie commercial

CONFERENCE SUR LE MAROC

Mardi soir a eu lieu, sous le patronage de la Société de géographie commerciale, salle de l'Athénée, une conférence de M. Fourgous, docteur en droit, membre correspondant du comité du Maroc, sur « le Maroc et son avenir économique ». M. Duthil, qui présidait cette conférence, en l'absence de M. Rödel, indisposé, a, en quelques mots patriotiques, présenté le conférencier et exposé le but et l'utilité de cette conférence.

M. Fourgous a ensuite pris la parole et a aussitôt attiré la plus vive attention parmi le public très nombreux qui avait répondu à l'invitation de la Société de grographie commerciale. M. Fourgous a commencé par rappelé l'importance particulière que la question de l'avenir économique du Maroc présente pour le port de Bordeaux, déjà appelé à un plus grand rôle par l'ouverture du canal de Panama. Il a ensuite esquissé la grographie de ce protectorat français, dont la situation, au point de rencontre de l'Atlantique et de la Méditerranée, est d'une exceptionnelle importance. Il a insisté particulièrement sur le développement constant du port de Casablanca, développement qui intéresse spécialement le port de Bordeaux.

M. Fourgous a ensuite exposé à son auditoire la situation économique du Maroc, situation des plus favorables au point de vue agricole, à cause de la fertilité des terres, de l'excellence du système hydrographique et de l'intelligence de la population. Grâce à ces divers facteurs, les céréales et l'élevage sans florissants dans le nouveau protectorat français. Du reste, la richesse du sous-sol permet d'espérer à bref délai un développement parallèle de l'industrie marocaine.

Le commerce marocain est également en bonne voie; la statistique fournit ici des chiffres dont l'éloquence serait affaiblie par tout commentaire; de 1905 à 1914, le chiffre de ce commerce (importations et exportations) est monté de 78 millions de francs à 277 millions 1/2 de francs. La France, en 1913, faisait avec le Maroc 129 millions d'affaires, soit le 56 % du commerce total, qui était alors de 231 millions. L'Angleterre venait loin derrière elle, et plus loin encore, venaient l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Le rôle de ces deux dernières nations au Maroc était cependant loin d'être négligeable, grâce à l'activité de leurs commis-voyageurs, bien soutenus par leurs 500 résidents et leurs 3.400 protéégs allemands.

Il manque encore au Maroc un grand port sur l'Atlantique et de bonnes voies de communication à l'intérieur. L'agrandissement du port de Casablanca va répondre au premier de ces besoins. D'autre part, la construction d'un réseau de routes de 1,400 kilomètres, et d'une grande ligne de chemin de fer Tanger-Fez, complétée par plusieurs lignes secondaires militaires notamment, vont donner toute satisfaction au second. Ainsi le Maroc deviendra un des plus riches pays de protectorat français.

Cette conférence, illustrée de projections très intéressantes, a vivement attiré l'attention du public.

Le président s'est fait l'interprète du sentiment général en remerciant M. Fourgous. Nous ne pouvons que joindre nos remerciments aux siens et nous souhaitons que notre port se montre à la hauteur des circonstances que M. Fourgous vient d'évoquer.

Emprunt national 1915

Le trésorier général de la Gironde insiste vivement pour que les souscripteurs à l'Emprunt national 5 0/0 viennent, sans plus de retard, retirer dans ses bureaux, 5, rue Guillaume-Brochon, les titres provenant des souscriptions ne comprenant pas de rentes 3 0/0.

Le service spécial créé pour cette opération devant être supprimé le 15 courant, les ayants droit ont un intérêt évident à ne pas attendre davantage.

Instruction publique

Paris, 11 avril.— Les fonctionnaires dont les noms suivent ont reçu les affectations suivantes : M. Dubroca, secrétaire de l'Académie de Bordeaux, a été nommé secrétaire de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de cette ville, en remplacement de M. Lemaire, décédé. M. Fumeron, secrétaire adjoint des Facultés de l'Université de Poitiers, a été nommé secrétaire de la Faculté de droit de l'Université de Rennes.

Légion d'Honneur et Médaille militaire

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la médaille militaire les militaires dont les noms suivent :

LEGION D'HONNEUR

Pour officier :

M. Delpy, capitaine au 7e régiment d'infanterie coloniale : Officier de haute valeur, qui a brillamment et énergiquement commandé une compagnie de mitrailleuses. A toujours donné l'exemple de la plus grande bravoure et du plus beau sang-froid. Atteint, le 12 février 1916, d'une première blessure, a refusé d'être évacué et a été très grièvement blessé au combat du lendemain.

Pour chevalier :

M. Bouchet, lieutenant à titre temporaire au 7e régiment d'infanterie coloniale Officier d'un remarquable esprit de décision. Sur le front depuis le début des hostilités, a assisté à toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part. Chargé, le 13 février 1916, d'exécuter une attaque dans des conditions difficiles, a porté sa compagnie en avant avec une vigueur et une énergie admirables. Atteint de trois blessures, a conservé jusqu'au dernier moment le commandement de sa compagnie.

MEDAILLE MILITAIRE

Cazenave, sergent au 7e régiment d'infanterie coloniale : Brillant sous-officier, qui s'est toujours montré plein de courage et d'entrain. Blessé le 13 février 1916, au début d'une action, a continué à combattre, servant d'exemple à tous. Ne s'est porté à l'arrière qu'après épuisement de ses forces et, apprenant qu'une autre attaque avait lieu, est revenu au combat malgré le médecin. N'a été évacué que sur l'ordre.

Decara, sergent au 7e régiment d'infanterie coloniale : Sous-officier d'élite. A su maintenir sa section sous un violent bombardement d'artillerie, et, malgré une blessure grave, a refusé d'être évacué, donnant à tous un exemple de courage et de dévouement.

Jousseaume, sergent au 7e régiment d'infanterie coloniale Sous-officier d'un courage, d'un sang-froid remarquables. A entraîné avec vigueur une équipe de grenadiers volontaires à l'assaut d'une tranchée ennemie; a tué ou blessé tous ses défenseurs et est resté à son poste malgré de multiples blessures. Cité deux fois à l'ordre pour sa brillante conduite au feu.

Campahes, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Brave soldat, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Au cours du combat du 14 février 1916, s'est offert à porter, sous un violent bombardement, un ordre important à une unité voisine. A été très grièvement blessé en accomplissant sa mission. (Amputé du bras droit).

Jouandanne, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Très bon soldat, qui a été très grièvement atteint en s'élançant vaillamment à l'assaut des tranchées ennemies, le 14 février 1916. (Amputé du bras droit).

Olivier, soldat au 7e régiment d'infanterie coloniale : Soldat énergique et plein d'entrain qui a toujours fait courageusement son devoir. A été blessé très grièvement, en février 1916, alors qu'il s'élançait à l'assaut des tranchées ennemies.

Médailles militaires

Nous sommes heureux de signaler la belle conduite de nos gymnastes bordelais sur le front. Un de nos jeunes concitoyens de la classe 1915, Marcel Carasse, soldat au 412e régiment d'infanterie, élève de la Société de gymnastique et de préparation militaire Les Patriotes de Bègles, lauréat des concours de natation, vient de recevoir, jeudi dernier, à Paris, la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, avec la citation suivante : « Bon soldat, s'est particulièrement distingué par sa bravoure. Quoique blessé grièvement, le 10 janvier 1916, pendant l'attaque, est arrivé le premier dans la tranchée ennemie. Perte de l'œil gauche. »

La Colonie Saint-Louis au Feu

Le sergent H. P..., du ...e colonial, qui compte déjà plusieurs années de service aux colonies et est sur le front depuis le début de la guerre, est proposé pour la médaille militaire.

— Le sergent L. M... a été cité à l'ordre de l'armée pour « avoir accompli, comme volontaire, plusieurs missions périlleuses, avoir fait à lui seul et ramené plusieurs prisonniers ». Croix de guerre avec palmes.

— Le soldat J. C... est aussi proposé pour la croix de guerre.

— La colonie a malheureusement à enregistrer encore deux décès : celui du soldat X..., mort à l'ambulance, empoisonné par les gaz asphyxiants, et celui de l'officier R..., tué sous Verdun.

Une Juste Réclamation

Nous recevons la lettre suivante :

« Ces jours derniers, à la gare du Midi, avait lieu l'enterrement du jeune Maurice Latapie, mort des suites d'une blessure reçue en faisant bravement son devoir devant Verdun. A notre douloureux étonnement, nous avons constaté que le corbillard et le piquet qui rendait les derniers honneurs stationnaient dans la boue (non loin d'un tas de fumier provenant des wagons d'alentour), et que la famille du pauvre soldat, vu le temps affreux qu'il faisait, avait dû se réfugier sous le pont du Guit pour recevoir les nombreuses personnes qui avaient tenu à lui témoigner leur sympathie.

» Ne pourrait-on recevoir plus dignement les corps de ceux qui sont tombés sous les balles ennemies, et les mener jusqu'à la gare, où une petite salle abriterait la famille ? Il semble que ce devrait être une chose due à ceux qui ont fait simplement, noblement leur devoir et à leurs parents, qui acceptent avec une résignation si patriotique que le sang de leurs enfants soit répandu pour sauver notre cher pays. »

Chemins de Fer

La gare des Chemins de fer de l'Etat (petite vitesse) sera fermée au public à partir de mercredi matin.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Sept demi-bouteilles de champagne dans un wagon en station quai des Chartrons, au préjudice de la Compagnie du Midi.

— Une paire de bottines valant 30 fr. dans l'armoire de Mme Marie Labarde, 8, allée de Boutaut prolongée

— Gérard C. B..., pour complicité de vol d'un revolver chez M. Mathe, armurier, 7, quai Sainte-Croix.

Au Dépôt : René X..., Léon X..., Paul X..., Jules X.... pour vol de vin quai de Bacalan.

Une enquête est ouverte contre des gamins inconnus qui, après s'être introduits par escalade dans le magasin de M. Louis Laguillon, entrepreneur de travaux publics, 114, rue de Carayon-Latour, ont soustrait des dalles et des tuyaux en zinc.

Jambe fracturée. — En tombant sur le trottoir de la rue Sainte-Catherine, en face du numéro 6, Mme Marguerite Amans, cinquante et un ans, demeurant à Banjac-sur-Mer, s'est fracturé la jambe. Après pansement à l'hôpital Saint-André, la blessée a été transportée chez sa fille, 12, rue Servandoni.

Commencement d'Incendie

Dû à une cause accidentelle, un commencement d'incendie s'est déclaré mardi, vers 14 h. 30, dans une usine du quai de La Souys. Les pompiers, prévenus, n'ont pas eu à intervenir, le personnel de l'usine s'étant rendu rapidement maître du feu, évitant, grâce à la promptitude des secours, un sinistre. Dégâts insignifiants.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller DESBATS

Un Avortement

A l'audience de mardi matin, deux femmes comparaissent devant le jury. Ce sont : Marie Vignes, dite Marguerite, femme Pouyade, âgée de vingt-huit ans, laitière, demeurant au Bouscat, et sa belle-sœur, Augustine Poudens, veuve Vignes, âgée de trente ans, cultivatrice à Mérignac, accusées du crime d'avortement.

La femme Pouyade, dont le mari est mobilisé, avait manqué à son serment de fidélité et était devenue enceinte. Sa belle-sœur, Augustine Vignes, qui était venue demeurer chez elle, lui aurait conseillé, n'a-t-elle cessé de prétendre, de se faire avorter avant que son mari ne vînt en permission.

La femme Pouyade, en tout cas, provoqua son avortement, et, par des manœuvres criminelles, se délivra, le 6 novembre 1915, d'un fœtus du sexe masculin. A l'en croire, sa belle-sœur, qui lui avait prêté son concours, était allée ensuite enterrer le fœtus dans un jardin

La veuve Vignes a toujours énergiquement protesté contre les dires de sa belle-sœur. Elle a reconnu lui avoir donné quelques soins, mais elle nie lui avoir, à aucun moment, conseillé de faire disparaître le fruit de sa faute et l'avoir assistée dans les manœuvres qui provoquèrent l'avortement.

Les débats ont lieu à huis clos.

M. l'avocat général Bruneaud demande la condamnation sévère des deux accusées. Plaident : Me Rioms pour la femme Pouyade; Me Chancogne, pour la veuve Vignes.

Le verdict est affirmatif sur toutes les questions, avec admission des circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour condamne :

La femme Marie Pouyade, à **dix-huit mois d'emprisonnement.**

La veuve Vignes, à **dix-huit mois d'emprisonnement.**

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, président

ELEVATION DE PEINES

Dans son audience du 16 mars dernier, le tribunal correctionnel de Libourne condamnait à quinze jours de prison deux chiffonniers, Augustin Castaing, 18 ans, et Léon A..., 28 ans. Celui-ci obtenait seul le bénéfice de la loi Bérenger : il revient du front où il a été blessé.

On reprochait aux deux inculpés un vol assez important de zinc commis au château de Courtessolle, à Fronsac.

Sur appel à minima du parquet, l'affaire revenait mardi devant la 4e chambre de notre cour, qui, faisant droit aux réquisitions du ministère public, a élevé la peine d'emprisonnement à **trois mois** sans sursis, pour Augustin Castaing, avec sursis pour Léon A...

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, ont comparu les trois manœuvres marocains qui, dimanche après-midi, rue Dalon, frappèrent un ouvrier arrêté sur le trottoir avec une femme, puis entrèrent chez cette femme et brisèrent une partie du mobilier.

Ils ont été condamnés pour coups et blessures et dommages à la propriété d'autrui :

Mustapha-ben-Aou, 22 ans, à **quatre mois de prison ;**

Ali-ben-Omalou, 19 ans, à **trois mois de prison ;**

Gim-ben-el-Hady, 25 ans, à **deux mois de prison.**

— Le tribunal a condamné ensuite à **un mois de prison** le manœuvre espagnol Tomas Jimenez, 26 ans, domicilié au Bouscat, arrêté aux Docks en flagrant délit de vol d'une caisse de sucre.

Théâtres et Concerts

Spectacles de la Semaine

ALHAMBRA-THEATRE. — Samedi soir et dimanche (matinée et soirée), « **le Sire de Vergy** », avec Alice Gillet, Lyonel, Vianet, Tiluze, Ray-Marot, Lastry, etc. Location à partir de mercredi chez Molina.

THEATRE-FRANÇAIS. — Dimanche en matinée, « **Roméo et Juliette** », pour la rentrée de Mme Victoria Fer, avec Jolbert, Lapeyre, René Garbert, Bédué, Mlle Nylson. Au dernier acte, Mme Victoria Fer chantera l'air de la Coupe. — Prochainement, « **les Deux Canards** » avec Le Gallo.

THEATRE DES BOUFFES. — Jeudi en matinée, « **la Petite Mariée** », avec Caruso, Chambon, Lucy Raymond — Samedi soir, dimanche (matinée et soirée), « **le Cœur et la Main** », même distribution. — Samedi 22 et dimanche 23, « **la Cocarde de Mimi Pinson** ». — Lundi 24, matinée, « **les Cloches de Corneville** », soirée, « **Gillette de Narbonne** ».

APOLLO-THEATRE — Vendredi, samedi et dimanche, troupe de music-hall, avec Giselle et Marcelly. — Lundi et mardi, Vilbert dans la revue « **Et Après ?** ». — Pour les fêtes de Pâques, les Menstrels parisiens et Pélissier — Bientôt, Dranem, dans une revue; Spinelly et Remu, dans « **l'Ecole des Civils** », de Rip

Location tous les jours, pour tous ces spectacles. Téléphone 17-52

TRIANON-THEATRE — Jusqu'à jeudi, « **Petite Peste** », avec Magde Foulk, Gony, Dormeuil, MM. Darlouis Dubert, etc.

SCALA-THEATRE. — Jusqu'à mercredi, « **la Demoiselle de chez Maxim's** ». — Jeudi, « **la Belle Poule** », et « **Mardi-Gras ne t'en va pas** ».

Location ouverte pour tous ces spectacles.

EXPOSITION DES TROPHEES DE GUERRE (Hémicycle des Quinconces). — Tous les jours, de neuf heures à cinq heures, 0 fr. 50 (militaires et enfants, 0 fr. 25).

CINÉMAS

SAINT-PROJET-CINEMA

Les projections de « **Guillaume Tell** » se poursuivent à chaque séance devant une nombreuse assistance, très impressionnée par ce beau drame historique. « **Mabel et les Ours** », « **Clara** complètent ce spectacle de premier ordre.

CINÉMA GÉANT du Théâtre-Français

Tous les jours, matinée à deux heures trois quarts, soirée à huit heures trois quarts, représentation du superbe programme : 3,000 mètres de films inédits, intéressants et variés des principales maisons d'édition française et des nations alliées. A signaler cette semaine : « Noblesse oblige ou l'Abandonnée », grand film d'art en trois parties; « le Feu qui couve », comédie sentimentale; « Chiens et Chats », documentaire; « Charlot reporter » (exclusivité). Prix des places : en matinée, de 1 fr. à 0 fr. 25; en soirée, de 1 fr. 50 à 0 fr. 50.

Le Carnet de la Femme

Parmi les gâteries à envoyer à nos soldats et à nos prisonniers pour adoucir leur éloignement et les tristesses de certains instants, rien n'est aussi à propos que *les bonbons*. Et mon Dieu, oui... des bonbons! C'est agréable au goût, c'est joli, ça fond dans la bouche et de douces pensées voltigent dans le cerveau en croquant chocolats, fanchonnettes, pralines girondines. Quels que soient leurs grades, nos poilus comme nos captifs redeviennent parfois enfants... Voici venir Pâques et le 1er mai; les cloches sonnent la prochaine victoire, le printemps et le soleil nous environnent, gâtons nos vaillants et n'oublions ni nos amis, ni nos parents, ni les petits..., ni les maîtresses de maisons dont nous restons les obligés.

La difficulté est de trouver du bon et de l'inédit à la portée de toutes les bourses. On a peur des grandes maisons, comme si, moins intelligentes que les autres, elles ne prévoyaient pas les désirs les plus variés! Croyez-moi, la grande maison a des ressources pour chacun; il n'y a qu'une chose qu'on ne trouve pas chez elle : c'est la surprise désagréable. Si vous voulez une preuve de ce que j'avance, retenez le nom d'une confiserie où sont réunis d'exquis bibelots : des œufs en gallé, en chocolat, en soie, des cloches, des bottes de muguet déguisant un œuf plein de chatteries pour le front ou les prisonniers; bref, une infinité d'œuvres d'art et de succulentes créations que l'on expédiera sur commande *ou lettre*, en ville, en banlieue, aux armées, en province, Paris ou l'étranger. Fixer simplement préférences et prix : *Confiserie A. Badie, successeur de Vène frères, 26, allées de Tourny, Bordeaux. Téléphone, 24-22.*

ROLANDE.

« *Grâcieuse.* » — *Le massage* à l'aide de pétrissages et de frictions vous sera préférable que le massage par effleurages légers. Voyez *MM. Lauga et Benais, 3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny, Bdx. Téléph., 10-52.* Contre vos rides précoces, forcez la peau à travailler. Employez la *Lotion n° 33* et la *Crème de Beauté* de la Faculté de ce nom.

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DE DIMANCHE. — A Malgret : E. S. de Talence (1) a battu U. S. ambarésienne (mixe) par 8 buts à zéro.

Au Vélodrome du Parc : Francs du Bouscat (1) ont battu Arlac-Sport (1) par 5 buts à 2, en championnat.

Aux Ecus : Francs du Bouscat (2) ont battu Arlac-Sport (2) par 5 buts à 2.

A Monrepos : E. S. du Paris-Orléans (1) a battu S. C. de la Bastidienne (mixte) par 4 buts à zéro.

DEMANDE DE MATCHES. — Bons Gars (3) du 16 avril à fin mai : Charles Porterie, 22, rue de Lyon, Bordeaux.

PELOTE BASQUE

DEMANDE DE MATCHES. — Equipe Franco-Belge, le dimanche, sur son terrain : Dourneau, 137, cours de Bayonne, Bordeaux.

MATCH DE CHARITE. — Le Sporting-Club de la Bastidienne organisera son premier match de charité sur son terrain dimanche prochain, au profit des blessés de l'hôpital temporaire n° 123 de Monrepos. Ce match mettra aux prises les deux forts teams du Club athlétique du Moulin-d'Ars (classé 2e coupe Côte d'Argent) et du Sporting-Club de la Bastidienne (champion de la Coupe Côte d'Argent).

ÉTAT CIVIL

DECES du 11 avril

René Méret, 6 ans, rue Azam, 20.
Louis Elies, 35 ans, rue Montgolfier, 62.
Jean Caussimon, 46 ans, rue Donissan, 28.
Veuve Meyer, 52 ans, rue de Brach, 78.
André Ferrière, 58 ans, rue Blanc-Dutrouilh, 3.
Engrâce Merlet, 63 ans, rue Fondaudège, 142.
Pierre Fleuranseau, cité Mouneyra, 19.

CONVOIS FUNEBRES du 12 avril

Dans les paroisses :

St-Ferdinand : 8 h. 45, Mme E. Merlet, 142, rue Fondaudège.
Notre-Dame des Chartrons : 8 h. 45, M. L. Elies, rue Montgolfier, 62.
Ste-Eulalie : 9 h. 45, M. A. Gaillard, 62, rue de Pessac.
St-André : 10 h. 30, M. J. Noyer, rue du Palais-de-Justice, 1.
St-Victor : 10 h. 45, M. P.-G. Fleuranseau, cité Mouneyra, 19.
St-Bruno : 1 h. 45, Mme veuve A. Meyer, rue de Brach, 78.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, M. R.-J.-J. Méret, 20, rue Azam.
St-Nicolas : 1 h. 45, M. J. Decan, r. Bergeon, 5.

Autres convois :

2 h. 30 : M. A. Roux, hôpital Saint-André.
3 heures : M. E.-A. Hès, porte du Cimetière israélite.

CONVOI FUNÈBRE M. Eugène Merlet, M. Louis Merlet, Mlle Mary Merlet, les familles Chaperot-Trouilhet, veuve Merlet et E. Merlet prient d'assister aux obsèques de

Mme Eugène MERLET,

qui auront lieu le mercredi 12 courant en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira rue Fondaudège, 142, à huit heures un quart. Départ à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Fleuranseau, Mme G. Giry, née Fleuranseau, M. G. Giry (au front) et leurs enfants; M. André Fleuranseau, lieutenant au 49e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur; Mme veuve Langlade, Mme veuve Lapeyre, Mme veuve Duffard et ses enfants, Mlle Angèle Duffard, M. et Mme Ch. Duffard et leur fils, M. E. Lapeyre et son fils, M. et Mme Ernest Faure (de Bayon), Mme veuve Giry et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Gustave FLEURANSEAU,

leur époux, père, beau-père, grand-père, gendre, beau-frère, oncle, cousin et allié, qui auront lieu le **mercredi 12 courant** en l'église Saint-Victor d'Arlac.

On se réunira à la maison mortuaire, 19, cité Mouneyra, à dix heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à dix heures trois quarts précises.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS Les familles Barriera, Noiasque, Peyron et Camille Picard (de Nice) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Madeleine BARRIERA,

Décédée à Nice dans sa 61e année, le 6 avril 1916.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Maurice Pataa a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte cruelle de son fils bien-aimé,

M. Jean-Maurice PATAA,

Ancien élève du grand lycée,
Aspirant au 8e d'infanterie,
Mort au champ d'honneur le 8 mars 1916,
à l'âge de 20 ans,

et les informe qu'un service sera offert en son honneur le **jeudi 13 avril**, à dix heures, à l'église Sainte-Geneviève.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Watelle, les familles Eche, Delem, Watelle et Fauveaud remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. U. WATELLE,

officier d'administration de 1re classe en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite en l'église Saint-Amand-de-Caudéran le **jeudi 13 courant**, à dix heures.

REMERCIEMENTS La famille de

Mlle Hélène VETTINER

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à ses obsèques, ainsi que celles qui lui ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

VERITABLES
GRAINS de SANTE de D'FRANCK
1 OU 2 GRAINS avant le repas du soir
Contre la CONSTIPATION

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 11 avril

Montés en rade :

Barbro, st. norv., c. Thomasson, de Newcastle.
Adolph- Anderson, st. dan., c. Schubert, de Leith.
Jean-Pierre, tr.-m. fr., c. Garo, du Havre.

BLAYE, 11 avril

Mouillés sur rade :

Luciline, st. ang., c. X..., de New-York (avec pétrole).
Lux, st. ang., c. X..., de New-York (avec pétrole).

PAUILLAC, 11 avril

Mouillé sur rade :

Lafayette, st. fr., c. Roch, de Bordeaux.

Montent :

Cap-Breton, st. fr., c. X..., d'Angleterre.
Lutèce, st. fr., c. X...

Aux appontements :

Condé, st. fr., c. X..., de Saint-Nazaire.
Alslaby, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Warnow, st. ang., c. X...

Rade de montée :

Saint-Mathieu, st. fr., c. X...
Cobetas, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Kennisprook, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Laverock, st. ang., c. X...
Renée-Marthe, st. fr., c. X.
Nora, st. norv., c. X...
Cartsdyke, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Audacieuse, goél fr. c. X...
Polmanter, st. norv., c. X...
Leka, st. norv., c. X...
T.-M.-Dum, tr-m. norv., c. X...
Bergslogen, st. norv., c. X...
Dana, st. norv., c. X...

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivé :
9 avril, st. ang. Masarua, de Boston (via Bordeaux).

NANTES. — Arrivés :
9 avril, st. norv. Harald, de Penarth.
St. ang. Coblentz, de Glasgow.
St. norv. Ottar, de Port-Talbot.

SAINT-NAZAIRE. — Arrivé :
8 avril, st. ang. Rosenwold, de Swansea.

LA ROCHELLE. — Arrivés :
9 avril, nav. fr. Le-Revache, de Swansea.
Nav. fr. Marie-Joseph, de Port-Talbot.
Nav. fr. Marie-Marguerite, de Cardiff.

MORTAGNE. — Arrivé :
10 avril, nav. fr. Eclair, de Swansea.

BAYONNE. — Arrivés :
9 avril, st. ang. Atalanta, de Shields.
St. sued. Ariel, de Cardiff.

MARSEILLE. — Arrivé :
8 avril, st. fr. Kanguroo, de Toulon.

LEIXOES. — Arrivé :
8 avril, st. fr. Garonna, de Bordeaux.

TALTAL. — Arrivé :
7 avril, nav. fr. Jeanne-d'Arc, de Rochefort.

PORT-AU-PRINCE. — Arrivé :
9 avril, st. fr. Montréal, de Bordeaux.

Chronique du Département

Bruges

LES ALLOCATIONS. — Les paiements seront faits à la mairie de Bruges le lundi 17 avril, de huit heures à midi.

Talence

FAVORI-CINEMA (barrière de Pessac). — Programme du jeudi 13 avril : le Destin du Mineur; A Travers l'Inde méridionale; Au Vingtième Etage; Je me retire chez mon Gendre; les Mystères de New-York (IIe épisode : le Bracelet de Platine); Il fait bon vivre tranquille; Actualités de la Guerre.

Le Temple-du-Médoc

SUCCES SCOLAIRE. — Mlle Jeanne Lacassagne, fille de notre sympathique receveuse des postes, a été reçue aux examens de bourse des lycées et collèges.

Saint-André-de-Cubzac

AVIS AUX PROPRIETAIRES. — Les propriétaires qui ont livré leurs vins à l'armée et ont accepté le prix du barème ministériel pourront se faire payer au secrétariat de la mairie, les 12, 13 et 14 avril.

Ceux ayant livré en avril seront payés seulement à partir du 17 avril.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme veuve Victor Bonvalot, M. et Mme J. Bonvalot, M. et Mme E. Vigé, M. J. Lafon, Mlle Lafon, Mlle Dornier, M. et Mme Sallé, M. et Mme Aubry et leurs enfants (de Vesoul), Mlle C. Bonvalot (d'Avignon), et les familles Mollet, Boban et Gabard remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Victor BONVALOT,

ainsi que celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie dans cette douloureuse circonstance; s'excusent auprès des personnes qui, par un oubli involontaire, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, et les informent que les messes qui seront dites dans l'église de Saint-André-de-Cubzac, le vendredi 14 avril, seront pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de sept heures.

Ambarès

FOOTBALL-RUGBY. — Pour la première fois de la saison aura lieu dimanche prochain un match de rugby sur le ground de l'Union sportive ambarésienne, situé face à la mairie.

Le bureau de cette vaillante Société, toujours désireux de satisfaire le public, a fait appel au Bordeaux-Etudiants-Club, champion du Sud-Ouest, pour donner la réplique à ses joueurs.

Le match commencera à trois heures précises, sous l'arbitrage autorisé de M. Audouin.

Portets

LES CHIENS. — Un chien étranger, atteint d'hydrophobie, ayant traversé la commune et mordu plusieurs de ses congénères, l'arrêté concernant la divagation des chiens errants est appliqué depuis lundi 10 avril courant.

AVIS. — Les propriétaires qui manqueraient de main-d'œuvre pour les sulfatages de la vigne peuvent en faire la demande à la mairie, jusqu'au jeudi 13 avril inclus, de six à sept heures du soir.

Castres

NECROLOGIE. — M. Théodore Roger, juge de paix du canton de La Brède, est décédé subitement dans sa propriété de Foncla, à Castres, dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ancien inspecteur de la Compagnie du Midi, M. Roger était juge de paix de notre canton depuis de longues années. Homme de progrès et de bien, le vénérable défunt emporte l'estime de ceux qui l'ont connu.

Nous adressons à la famille nos condoléances émues.

Arcachon

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations nationales aux femmes des mobilisés, pour la période du 14 mars au 10 avril, sera fait, en avril :

A La Teste, le jeudi 13 ; à Arcachon, le vendredi 14 ; à Gujan-Mestras, le samedi 15 ; au Teich, le lundi 17.

PROBITE. — M. Eugène Antraigues, du 3e groupe d'aviation, en permission à Arcachon, a trouvé, dans le bureau de poste, un portefeuille contenant des papiers importants et une somme de deux cent vingt-cinq francs en billets de banquqge, qu'il a déposé entre les mains du receveur, qui a fait prévenir le perdant, un cocher livreur.

Gujan-Mestras

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme F. Castandet et leurs fils, M. et Mme C. Girard et leur fille, M. Edouard Dayres (au front), Mme Hélène Dayres, M. et Mme Brunet et leurs filles, M et Mme Marcel Dayres et leur fille, les familles Mène, Daisson-Verduron, Courbin, Lafon et Castaing prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Guillaume DAYRES,
instituteur honoraire,

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **jeudi 13 courant**, à neuf heures un quart, en l'église de Gujan-Mestras.

Pauillac

VETERANS. — Le paiement des cotisations pour le deuxième trimestre sera fait le 16 avril, de 14 à 16 heures, salle des Sociétés, à la mairie de Pauillac, en même temps que la distribution des mandats aux pensionnés. Ceux qui désireraient toucher avant sont priés de passer chez M. Bazin.

Soulac-sur-Mer

BATTUE AUX RENARDS. — Une battue aux renards, organisée par M. Saux, de l'Amélie, avait lieu dimanche dans « la lède » de Soulac, sous la surveillance des gendarmes Clouteau et Reux, avec le concours d'une vingtaine d'excellents chasseurs notamment MM. le Pollet, Régère, Delécaille, Robin, Lapeyre, Besthorn, Aujeau, Rousseau, Guitard, Médard, Pelletan Petijean et son fils, Bénevt, Bonnefond, etc.

Meute excellente, quête d'une correction parfaite, chasseurs plein d'entrain favorisés par une radieuse matinée de printemps.

M. le docteur Pollet a abattu un superbe mâle, et M. Guitard, une mère en état d'allaitement. Compliments.

Libourne

FOOTBALL RUGBY. — Dimanche 9 avril, l'U. A. libournaise (I) a battu le Stade bordelais U. C. (I) par 17 points (5 essais 1 but) à zéro.

REMERCIEMENTS M. et Mme Prosper Hès et leurs enfants, M. et Mme Emile Rheims et leurs enfants, Mme Chevalier Molina et ses enfants, et toute la famille vous prient d'assister aux obsèques de

M. Emile HES,
Ancien conseiller municipal,
Décédé à Libourne le 10 avril 1916.

Ses obsèques auront lieu le **mercredi 12 avril** : à Libourne, 82, cours de Tourny, à onze heures précises; à Bordeaux, à quinze heures, à la porte du cimetière 176, route d'Espagne.

Créon

LES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées à la perception de Créon, à partir du jeudi 13 avril.

Bazas

LES ALLOCATIONS. — Les allocations aux familles des mobilisés de la commune de Bazas seront payées à la recette des finances les vendredi 14 et samedi 15 avril, de neuf heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

LE PERSONNEL FEMININ AU DEPOT DU 108e D'INFANTERIE. — En vue du remplacement par des dames, dans certains emplois, des hommes du service auxiliaire qui seraient occupés ailleurs, il est ouvert, au bureau du capitaine trésorier du 108e d'infanterie (caserne Chanzy), à Bergerac, un registre où les dames qui désireraient offrir leurs services peuvent se faire inscrire.

Les emplois qui pourraient être occupés par des dames sont indiqués ci-après :

Secrétaires, dactylographes, manutentions d'effets, cuisines.

Le choix se portera tout d'abord parmi les femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés pendant la guerre, et, en première ligne, à celles d'entre elles ayant charge de famille. Ces prescriptions n'excluent pas la condition essentielle d'une expérience professionnelle éprouvée et d'une certaine instruction générale, mais visent à donner la préférence, à valeur égale, aux personnes directement atteintes par la guerre.

Le salaire journalier varierait de 2 fr. 50 à 5 francs, selon la valeur professionnelle.

ETAT CIVIL du 3 au 10 avril.

Naissances : Paul Escoupérié, boulevard de l'Entrepôt; Pierre Lacombe, à Gala.

Mariages. Pierre Téchoueyres, débitant, et Hermine Laville, à Bergerac.

Elie Duron, cultivateur, et Catherine Dubreuil, à Bergerac.

Décès : Sophie Maquin, 82 ans, veuve de Louis Dubray, avenue de la Gare; Marguerite Perrier, 70 ans, veuve de Jean Bruglère, rue Boétie; Marie Clerc, 58 ans, épouse Bosviel, cours Alsace-Lorraine; Marie Gaussein, 57 ans, épouse Chaveroux, à Caville.

BASSES-PYRÉNÉES

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Vapeur espagnol coulé par une Torpille ou une Mine

36 Marins sauvés, 4 disparus

Le vapeur espagnol « Santanderino » a été coulé par une torpille ou une mine.

L'équipage était de 40 hommes; 36 ont été sauvés par le vapeur suédois « Atlanta » et débarqués à Saint-Jean-de-Luz; 4 matelots ont disparu.

Le consul d'Espagne a ouvert une enquête.

Biarritz, 11 avril. — Les trente-six naufragés du « Santanderino » ont reçu un accueil cordial des autorités et de la population de Saint-Jean-de-Luz et ont exprimé leur vive reconnaissance pour cet accueil. Ils ont été hier soir rapatriés à Hendaye, où ils ont été reçus par le consul et le vice-consul d'Espagne. Le retour a donné lieu à une imposante manifestation aux cris de : « Vive la France ! A bas l'Allemagne ! »

Le capitaine a déclaré que le « Santanderino » avait mis trois heures à couler.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 11 Avril

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe et la Péninsule Ibérique. En France, on en signale ce matin dans le Nord. Le temps est brumeux dans l'Ouest et le Sud, peu nuageux ou beau dans l'Est et le Centre.

La température a peu varié dans nos régions. Le thermomètre marquait ce matin —4° au pic du Midi, 0 au puy de Dôme, 3 au fort de Servance, 4 à Paris et à Belfort, 5 à Clermont-Ferrand, 6 à Nantes et à Lyon, 7 à Dunkerque, au Havre, 8 à Bordeaux, 9 à Cherbourg, à Brest à Toulouse, 10 à Madrid, 11 à Rome, 12 à Biarritz, à Marseille et à Alger, 16 à Palerme et à Malte.

En France, des averses sont probables, principalement dans le Nord et l'Est, avec temps frais.

Observatoire de la Maison Larghi
Le 11 avril.

Heures	Ther.	Baro.	Ciel	Vents
Minima de la nuit	7.0	»	»	»
8 heures du matin	8.0	763.0	Clair.	N.-N.-E.
Midi	17.0	763.0	Très nuageux	N.-O.
Maxima du jour	18.4	»	»	»

BOURSE DE PARIS

du 11 avril 1916

BULLETIN FINANCIER

Marché irrégulier, 3 % et Banque de France, faible; fonds russes, Extérieure et valeurs espagnoles, fermes; Rio Tinto, calme. En Banque, valeurs américaines et russes fermes.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etat. — 5 % lib., 88 15; 3 %, 62 40; 3 % amort., 69; Obl. 4 % Ch. fer Etat, 400; Annam, Tonkin 2 1/2 1896, 62; Afriq. Occid. française 3 %, 340; Tunis 3 % 1892, 319 75; Maroc 4 % 1914, 419; Argentine 5 % or 1907, 489; 5 % or 1909, 494; Brésil 4 % 1889, 57; Chine 4 % or 1895, 85 50; 5 % or 1903, 416; Congo Lots, 62, Egypte, unifiée, 88 40; privilégiée, 77; Espagne 4 %, ext., 94 90; Japon 4 % 1905, 84; 5 % 1907, 97 50; 4 % 1910, 81 75; Bons 5 % 1913, 517; Maroc 5 % 1904, 473; 5 % 1910, 450; Portugal 3 % (20 £ cap.), 59 35; Russie 4 % 1889, 68 25; 3 % 1891 or et 1894, 58 15; 3 % 1896, 54 50; 5 % 1906, 87; 4 ½ % 1909, 75 50; 4 ½ % 1914, 85 60; Serbie 5 %, 415; Dette ottomane unifiée 4 %, 57.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque de France, 4,750; Banque d'Algérie, 2,760; Compagnie Algérienne, 1,110; Comptoir d'Escompte, 726; Crédit Foncier, 675; Crédit Lyonnais, 1,045; Banque de l'Union parisienne, 592; Banque de l'Indochine, 1,280; Banque de l'Isle de Cuba, 535; Banque Ottomane, 442; Banque française Rio Plata, 156; Banque Russo-Asiatique, 495.

Chemins de fer (Actions). — Bône-Guelma, 565; Paris-Lyon-Méditerranée, 995; Midi, 930; Orléans (jouiss.), 700; Ouest, 695; Ouest algérien, 544; Algérien, 544; Andalous, 661 50; Atchison Topeka, 611; Nord de l'Espagne, 436; Saragosse. 425.

Valeurs diverses (actions). — Azote, 405; Cie générale Transat., 128; Docks de Marseille, 490; Messag. marit. (ordin.), 76 50; (priorité), 118; Métropolitain, 428; Nord-Sud, 127; Omnibus de Paris, 408; Sels gemmes, 291; Suez, 40 55; (jouiss.), 32 75; Suez (parts fondateurs), 17 95; Panama 100; Chargeurs Réunis, 705; (part), 147; Cie du Boléo, 785; Creusot, 1,934; Dynamite centrale, 735; Edison, 501; Tréfileries du Havre, 270; Grands Moulins de Corbeil, 133; Nickel, 1,150; Penarroya, 1,679; Phosphates de Gafsa, act., 794; Printemps (ordin.), 287; (privil.), 237; Say (ordin.), 415 50; Distribution parisienne, 396; Electricité de Paris, 440; Briansk (ordin.), 345; (privil.), 343 50; Rio Tinto (ordin.), 1,745; Naphte russe, 345; Provodnik, 338; Makewka (privil.) 90; Télégraphes du Nord, 1,055.

Obligations françaises (villes). — Paris: 1865, 520; 1871, 364; 1875, 494; 1876, 490; 1892, 268 50; 1894/96, 265 50; 1898, 306 50; 1899, 292; 1904, 314; 1905, 331; 2 3/4 1910, 272; 3 % 1910, 287 50; 1912, 226.

Crédit Foncier. — Communales : 1879, 434; 1880, 459; 1891, 301; 1892, 335; 1899, 333; 1906, 362 75; 1912, 195.

Foncières : 1879, 462; 1883, 330; 1885, 332; 1895, 345; 1903, 372; 1909, 202; 3 ½ 1913 lib., 403; 4 % 1913, 423.

Bons à Lots. — Bons à lots : 1887, 60 50; 1888, 65.

Chemins de fer. — Ardennes, 3 %, 352; Est algérien 3 %, 334; Est, 4 %, 398; 3 %, 345; nouv. 3 %, 333 25; 2 1/2, 306; Midi, 3 % 339 50; nouv., 3 %, 334 50; 2 1/2 %, 323; Nord, 4 %, 420; 3 %, 357; nouv. 3 %, 354; Orléans, 4 %, 415; 3 %, 338 50; 1884, 3 %, 349 50; Ouest, 3 %, 370; nouv. 3 %, 354; 2 1/2 %, 323; Ouest-Algérien, 3 %, 330; Paris-Lyon-Méditerranée, 4 %, 421; fusion, 334 75; nouv. 3 %, 331 50; 2 1/2 %, 307.

OBLIGATIONS ETRANGERES

Chemins de fer. — Andalous 3 % (1re série) fixe, 317; 3 % (2e série) fixe, 297; Asturies (1re hypoth.) 3 %, 379; (3e hypoth.) 3 %, 332.

Diverses. — Ateliers et Chantiers de la Loire 4 %, 483; Banque hypothécaire de France, 495; 1881 3 %, 357, Compagnie Transatlantique 3 %, 298; Gaz France et Etranger, 422 50; Suez 3 % (2e série), 343; 3 % (3e série), 343; Union des Gaz 4 1/2 %, 188, 370; Tramways 4 %, 395; Cacérès var., 153 50; Nord-Espagne 1re hypoth., 382 50; 2e hypoth. 3 %, 339; 3e hypoth 3 %, 345; 4e hypoth. 3 %, 338; Pampelune 3 %, 355; Barcelone prior., 3 %, 382; Portugais, 3 %, de 1er rang, 283; Lombardes anc. 3 %, 176; Saragosse 2e hypoth. 331 50; 3e hypoth., 334; Riazan-Ouralsk 4 %, 347; Volga-Bougoulma 4 1/2 %, 400; Altaï 4 1/2 %, 380.

Diverses. — Crédit Foncier égyptien, 3 1/2 %, 372; 4 %, 427.

VALEURS EN BANQUE

Obligations. — Haïti, 51.

Actions. — Machines Hartmann, 376; Bruay, 1,400; Malacca, 128; Bakou, 1,375; Colombia, 873; Llanosoff, 279; De Beers (ordin.), 301; Jagerfontein, 80; Tharsis, 149; Cape Copper, 113, 50; Chino Copper, 330 50; Ray Consolidated Copper, 150; Spassky Copper, 55 50; Utah Copper, 506; Butte et Supérior, 605; Vieille-Montagne, 630; Platine, 435; Toula, 1,084.

Mines d'Or. — Chatered, 1,450; East Rand, 24 75; Goldfields, 37 25; Léna Goldfields, 45 50; Modderfontein B., 175; Rand Mines, 108; Robinson Gold, 31.

COURS DES CHANGES

Londres, 28 68 à 28 74; Espagne, 5 80 à 5 86; Hollande, 2 57 à 2 61; Italie, 91 à 93; New-York, 5 99 à 6 05; Portugal, 4 05 à 4 25; Pétrograd, 1 84 à 1 92; Suisse, 1 16 à 1 18; Danemark, 1 77 ¼ à 1 81 1/2; Suède, 1 78 1/2 à 1 82 1/2; Norvège, 1 78 1/2 à 1 82 1/2.

BOURSES ETRANGERES

Change Madrid, 85 95; Change Barcelone, 86 50; Lisbonne, 733; Buenos-Ayres (or), 49 11/16; Rio-de-Janeiro, 11 23/32; Valparaiso, 8 5/8.

BOURSE DE BORDEAUX

du 11 avril 1916

Au comptant : 5 %, 88 10, 15. — Obligations de la Ville de Paris 1892, 270; dito 1898, 310. — Obligations communales 1879, 430; dito foncières 1879, 465; dito communales 1891, 298. — Crédit lyonnais, 1,050. — Est algérien 3 %, 334 50. — Midi, obligations 3 % anciennes, 339 75. — Ouest, actions de 500 fr., 695. — Sud de la France, 110. Métropolitain de Paris, 428. — Messageries Maritimes ord., 78. — Argentine 1886, 506. — Chine 4 % or 1895, 85. — Egypte, dette unifiée, 88 95. — Russie 1896, 54 50. — Eclairage électrique Bordeaux-Midi, 1re, 465; dito 3me, 470. — Café de Bordeaux, 120.

NOUVELLES COMMERCIALES

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS
(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 11 avril.

Sucres, incotés.
Huile de lin, 144 fr.

Dyspepliques Gastralgiques

Le café énerve gonfle et dilate l'estomac

Il ralentit la digestion et cause des troubles divers

Gardez-vous de prendre du café qui est en partie la cause de vos **digestions laborieuses et pénibles**

Les médecins conseillent la boisson idéale connue sous le nom de

Malt Kneipp

Produit exclusivement français qui remplace avantageusement le café dont il possède l'arôme, la couleur et la saveur sans en avoir les inconvénients

Le Malt Kneipp aide à digérer et nourrit

C'est un puissant diurétique et de plus un rafraîchissant.

Prosper Maurel

Propriétaire-Fabricant à Juvisy-s.-Orge (Seine-et-Oise)

SI VOUS VOULEZ BIEN ÉCRIRE
SI VOUS DÉSIREZ UNE PLUME QUI DURE
NE VOUS SERVEZ QUE DE

la Plume des Professeurs

Fabriquée par la plus avantageusement connue des Maisons françaises.

La boîte de 144 plumes : **1 fr. 60**

Nos lecteurs trouveront la **Plume des Professeurs** dans tous les magasins et chez les dépositaires de la « Petite Gironde ».

Et ci franco contre mandat-poste adressé au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Le TUBE ETAIN 75 cmes

SEULS, LES PHARMACIENS VENDENT LA

Pâte Dentifrice DU BON SECOURS

Produit Français

JE SOUFFRAIS DE L'ESTOMAC...

« Je souffrais de l'estomac et je ne pouvais rien digérer. Depuis que je me suis mis au régime du Phoscao, je ne souffre plus, je digère bien, je dors paisiblement et mon caractère est redevenu enjoué... »

Tel est le sens des milliers de lettres qui nous sont envoyés par des malades reconnaissants et heureux d'avoir trouvé, grâce au régime du délicieux Phoscao, un soulagement à leurs souffrances.

Si donc vous avez mal à l'estomac, si vous avez de la dilatation, des renvois, des aigreurs, des tiraillements, des insomnies, des migraines; si vous manquez d'appétit et si vos digestions sont difficiles, n'hésitez pas à prendre matin et soir une tasse de délicieux Phoscao, et bientôt les malaises que vous éprouvez auront complètement disparu.

Le Phoscao régénère le sang et fortifie les muscles et les nerfs; c'est pourquoi les médecins le conseillent aux convalescents, aux anémiés et aux vieillards.

Envoi gratuit d'un échantillon. Ecrire

PHOSCAO

(Spécialité française)
9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris.
En vente : Pharm. et Epiceries : 2.45 la boîte

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63 boulevard de Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'appareil de **M. GLASER** à :

Périgueux, 12 avril, hôtel des Messageries.
Bergerac, 13, hôtel de Londres et Voyageurs.
Ribérac, 14 hôtel de France.
Angoulême, 15 avril, hôtel des Postes.
Barbezieux, 16 avril, hôt. de la Boule-d'Or.
Cognac, 17 hôtel de Londres.
St-Jean-d'Angély, 18, hôt. du Commerce.
La Rochelle, 19, hôtel de France.
Marennes, 20 avril, hôtel du Commerce.
BORDEAUX, 21, 22, 23, 24, hôtel de Nice, 4 place du Chapelet.
Libourne, 23, hôtel Loubat.
Coutras, 26 avril, hôtel de la Paix.
Brochure franco sur demande

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 12 avril 1916

(105)

LE Sergent Renaud

Par Pierre SALES

TROISIEME PARTIE

BAS LES MASQUES !

Cela dura à peine dix secondes; et cependant une foule de pensées assaillirent l'esprit de Marie Renaud.

C'est dans cette cour que celui qu'elle avait tant aimé avait joué enfant, dans ce vaste hôtel, aujourd'hui si morne, que s'était écoulée la plus grande partie de sa jeunesse; c'est de là qu'il partait pour aller la voir dans son modeste logement de la place des Vosges, là qu'il avait rêvé de la faire vivre... C'est dans cette demeure, alors opulente, qu'il était mort désespéré, sans avoir pu assurer le sort de sa femme et de son enfant... C'est là qu'on les eût recueillis jadis avec tant de joie, qu'on les eût aimés, qu'on leur eût évité les douleurs de la vie, sans l'intervention d'un misérable !

Mais Marie ne regrettait rien : si elle ne s'était pas trouvée abandonnée, elle n'eût pas travaillé pour gagner une fortune à son fils, cette fortune dont elle songeait déjà à se servir comme si elle portait le nom de Villepreux...

Jean était pâle, tremblant.

Brettecourt était ému, mais heureux. Et ce fut avec le plus noble sentiment de fierté qu'il offrit la main à Marie Renaud, pour la faire descendre devant cette vieille demeure qui aurait dû être à elle. En ce moment, la douairière de Villepreux parut sur le seuil de sa maison.

— Soyez, ici, la bienvenue, Madame ! s'écria-t-elle. Et vous aussi, monsieur Jean !

Henriette et sa mère étaient auprès de la douairière. Jean, instinctivement, jeta un coup d'œil dans le vestibule : il cherchait, il espérait voir le marquis et Frédéric. La douairière le devina.

— Ces Messieurs sont absents, dit-elle.

Honoré n'avait pas reparu depuis le matin; il n'avait même pas déjeuné avec sa famille. Quant à Frédéric, il avait refusé de prendre aucune nourriture, et il était parti, la tête en feu, le cœur brisé. En ce moment même, il marchait dans Paris, au hasard, allant devant lui, de rue en rue, s'enfonçant dans des quartiers inconnus, fuyant la foule, s'abandonnant à sa douleur...

Pour remonter le grand escalier de l'hôtel, la douairière eut l'air de s'appuyer sur le bras de Marie; mais, en réalité, elle devait soutenir la pauvre femme, que l'émotion terrassait. Et, quoique Marie eût les yeux ouverts, elle ne voyait rien des choses présentes : il lui semblait que c'était au bras de Jean de Villepreux qu'elle gravissait l'escalier de l'antique demeure. Elle se souvenait justement qu'un jour où elle lui avait manifesté son admiration pour le solennel escalier de la place des Vosges, il lui avait répondu en riant ! « Ah ! j'en connais un bien plus beau ! »

La jeune marquise avait pris le bras de Jean Renaud, et Henriette, toute radieuse, celui de Brettecourt.

— Ah ! Vous êtes un bon ami, vous ! murmurait-elle.

— J'ai donc une petite place dans votre cœur ?

— Une grande, général.

Au moment où ils pénétraient dans le salon de la douairière, une porte située sur le vaste palier du premier étage s'ouvrit à moitié, et une face glabre, blême, se glissa lentement par l'entre-bâillement. Et après la face, un corps tout tremblotant. Caché derrière cette porte, Guépin avait vu monter Marie Renaud et son fils.

— Ce sont eux, prononça-t-il, abasourdi, ce sont bien eux !

Il se coula jusqu'à la porte du salon, y appliqua son oreille et écouta.

— Baradoux avait donc raison ? murmurait-il. La voici dans la place, cette damnée femme !... Et tout d'un coup !... Sans que j'aie rien deviné ?... Diable, diable ! on dirait que les choses se gâtent... Attention à nous, Guépin, mon ami !... Et se sacré marquis qui est absent !...

II

L'Effroi d'un Coquin

Le marquis, à ce moment même, traversait la cour de l'hôtel, d'un air tout guilleret. Guépin l'aperçut et murmura :

— Ah ! tu te crois sauvé, mon bonhomme ?... Eh bien ! il va falloir en rabattre.

Le marquis se croyait bien sauvé, en effet. Il rentrait chez lui encore tout grisé par le succès rapide, étourdissant, qu'il avait obtenu chez Dickson et chez Baradoux, par les marques de respect dont il avait été abreuvé, surtout chez ce dernier. Il était redevenu le marquis d'autrefois, l'homme devant lequel tout le monde s'inclinait. — Après avoir obtenu le consentement de son fils, oubliant aussitôt la façon dont il l'avait obtenu, il s'était précipité chez Dickson. La famille de l'Américain était dans la plus cruelle perplexité. Et on n'avait guère dormi dans le joli hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, à la suite de cette triste parole d'Edith : « Mais il est de glace, ce Français ! » L'Américain s'était seulement jeté sur son divan et n'avait pas cessé de fumer. Edith ne s'était couchée que pour pouvoir pleurer en secret, non des larmes d'amour, mais de vanité blessée. Sa mère, craignant les reproches de son mari, était atterrée...

Mais, devant la demande en mariage, faite officiellement, et de la façon la plus gracieuse, par le marquis, toutes les angoisses de la nuit furent vite oubliées. Frédéric s'était montré d'une délicatesse parfaite, voilà tout.

— Il adore votre fille, avait affirmé le marquis, mais n'a pas osé le lui avouer sans votre autorisation.

Honoré s'était rendu ensuite chez Baradoux, où l'attendaient ses plus gros créanciers. Il les avait à peine salués. N'allait-il pas les payer maintenant ?... Baradoux s'était enfermé quelques minutes avec lui dans sa galerie de collectionneur, tandis que les créanciers posaient encore dans le cabinet. Et, dès qu'il lui avait eu annoncé que le mariage était bien officiel, Baradoux avait complètement changé. Souple, obséquieux, « il s'était mis aux ordres de M. le Marquis ! » On ne saurait montrer trop d'égards envers le père d'un gentilhomme qui va épouser un nombre aussi respectable de millions. Et quelle rentrée dans le cabinet, où les créanciers avaient l'audace de s'impatienter !... C'est ce qui avait mis le comble à la joie d'Honoré. Il n'avait pas eu besoin de prononcer une parole. Avec une allure de profonde déférence, Baradoux avait simplement dit :

— Messieurs, le marquis de Villepreux m'a donné ses pleins pouvoirs pour terminer avec vous le règlement de ses affaires : vous allez être tous désintéressés...

Et alors, des salutations, des remerciements, qu'Honoré avait daigné accepter avec bonhomie. Puis Baradoux l'avait reconduit jusqu'au bas de son escalier, en protestant « de son dévouement à monsieur le Marquis ».

Honoré avait déjeuné à son Cercle, s'était attardé à bavarder avec ses collègues, qui étaient tout surpris de le voir aussi crâne, aussi sémillant.

Et quand Guépin s'avança au-devant de lui, la figure défaite, il ne songea même pas qu'une complication eût pu surgir.

— Ah çà ! maître Guépin, fit-il, pourquoi cette mine d'enterrement ?

— Monsieur le Marquis sera sans doute moins gai... quand il saura qu'« elle » est ici...

(A suivre.)

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN
du 11 avril

Cours relevé par le service de l'Inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux:

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qual., les 100 kilos, 320 à 340; 2e qual., 290 à 300 fr.; 3e qual., 250 à 260 fr.; Périgord ou Basque, 1re qual., 280 à 300 fr.; 2e qual., 250 à 260 fr.; 3e qual., 200 à 220 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 230 à 240 fr.

Chevreaux. — Deux-Sèvres, les 100 kilos, 170 à 220 fr.; Haute-Vienne, 200 à 240 fr.; Périgord, 220 à 250 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 fr. 50 à 7 fr.; gravettes, 1 fr. 50 à 3 fr.; Portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; moules, le colis, 8 à 12 fr.; palourdes, 6 à 7 fr.

Fruits. — Citrons, le cent, 6 à 8 fr.; oranges, 5 à 9 fr.; pommes diverses, les 100 kilos, 25 à 50 fr.

Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 280 à 290 fr.

Légumes. — Asperges, la botte, 50 cent. à 4 fr. 50; brocolis, le paq., 60 cent. à 1 fr.; choux-fleurs du pays, la douz., 1 fr. 50 à 14 fr.; choux pommés, 1 fr. 50 à 8 fr.; céleri 50 cent. à 1 fr. 80; chicorée, 70 cent. à 1 fr. 50; cresson, 60 à 90 cent.; carottes, le paq., 30 cent. à 1 fr. 20; épinards, la douz., 80 cent. à 1 fr. 50; laitues, 50 cent. à 1 fr. 50; navets, 15 à 40 cent.; oseille, 30 à 50 cent.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 20 à 25 fr.; nouvelles, 40 à 60 fr.; raves, la douz., 25 cent. à 50 cent.; salsifis, le paq., 60 cent. à 1 fr. 50.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mil le, 108 à 110 fr.; Nord, 106 à 108 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 260 à 280 fr.; moyennes, 140 à 150 fr.; petites, 60 à 80 c.; barbues, 3 fr. à 3 fr. 25; crevettes (Arcachon), 1 fr. 50 à 3 fr. 50; crevettes (Santé), 4 à 5 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. 50 à 2 fr.; grondins gros, les six, 7 à 10 fr.; moyens, 5 à 6 fr.; petits, la douzaine, 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 7 fr. à 7 fr. 50; maquereaux, le cent, 15 à 40 fr.; martrames, la pièce, 6 à 13 fr.; merlans, la douzaine, 80 c. à 1 fr.; merlus, le kilo, 1 fr. 75 à 2 fr.; mulets, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; raies, 90 c. à 1 fr. 20; rougets barbets, la douzaine, 1 fr. 50 à 3 fr. 50; rousseaux, 1 fr. 60 à 1 fr. 70; sardines de Bayonne, le cent, 4 fr. 50 à 5fr. 50; Collioure, 4 à 5 fr.; soles grosses, le kilo, 4 fr. 50 à 5 fr.; moyennes, 4 fr. à 4 fr. 50; turbot, 3 fr. 50 à 4 fr.

Poisson d'eau douce. — Aloses, la pièce, 2 fr. 50 à 7 fr.; barbots, le kilo, 1 fr. 75 à 2 fr.; brochets, 3 fr. à 3fr. 50; lamproies, la pièce, 3 à 6 fr.; saumons frais, le kilo, 7 fr. à 7 fr. 50.

Volailles — Dindes gros, les 100 kilos, 320 à 340 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 36 à 40 fr.; moyens, 30 à 32 fr.; pintades, 90 à 110 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 350 à 380 fr.; poules dindes, 350 à 360 fr.; poulets, 450 à 500 fr.

(Le tout poids mort.)

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON
Du 10 avril.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons.	30	30	1re qté, 30 à 35f; 2e, 20 à 25f
Génisses.	12	12	1re qté, 50 à 55f; 2e, 30 à 35f

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories, à huit heures du matin, en toutes saisons — Bascule gratuite pour les clients.

MARCHÉ AUX MÉTAUX
Londres, 10 avril.

Cuivre. — Disponible 118 liv.; à trois mois, 116 liv.

Étain. — Disponible, 205 liv.; à trois mois, 198 liv.

Plomb. — Disponible, 34 liv. 2 sh. 6 d.

Zinc. — Disponible, 97 à 87 liv.

Fer. — Disponible, 94 liv., acheteurs.

PRODUITS RÉSINEUX
Londres, 10 avril.

Essence de térébenthine. — Faible. — Disponible, 47 sh. 1/2; mai-juin, 48 sh.; juillet-août, 46 sh. 1/4; septembre-décembre, 46 sh. 1/4.

Résine. — Disponible, 21 sh. 3 d.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON

MARCHÉ DE TOULOUSE
Toulouse, 10 avril.

Blés, incotés; seigle, les 75 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50; orge, les 60 kilos, 21 à 22 fr.; avoine, les 50 kilos, 20 fr.; maïs blanc, les 75 kilos, 27 fr. à 27 fr. 50; haricots, l'hectolitre, 58 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 23 à 24 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 22 fr. à 22 fr. 50.

Farines. — R. G., les 100 kilos, 23 à 24 fr.; repasses, 19 à 20 fr.; sons, 19 fr. 50.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 4 fr. 50 à 5 fr.; sainfoin, 1re coupe, 5 fr. à 5 fr. 50; 2e et 3e coupes, 5 fr. à 5 fr. 80; paille de blé, 4 fr. à 4 fr. 50; paille d'avoine, 3 fr. à 3 fr. 30.

Fédération du Livre — Marque Syndicale
Bordeaux
Imprimerie GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni

SAUCISSONS d'AMÉRIQUE
MÉNAGE, Boyaux porc, Boyaux bœuf.
Nouvel arrivage par Vapeur **Saint-André**
Très belle marchandise — VENTE EN GROS SEULEMENT
Etablissements CRESCA, Bordeaux

ACHAT de toutes **VALEURS** COTÉES OU NON difficilement négociables et de **TOUS COUPONS ÉTRANGERS.**
BANQUE A. LÉVÊQUE & Cie, (13e année), 1, Rue de la Banque, Paris.

OCCASION UNIQUE
50.000 MONTRES

A titre de réclame, je mets en vente, à partir d'aujourd'hui et pendant un mois, à un prix incroyable qui ne couvre même pas la valeur de sa fabrication, UNE MONTRE pour homme, remontoir système Roscop patent, très solide, mouvement de précision, haute nouveauté, marchant 36 heures, garantie 3 ans, pour **6 fr. 50** seulement. BRACELET MONTRE pour homme ou dame, même qualité, à 8 fr. 50 seulement. Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement. Rien à risquer, échange admis, au besoin argent sera retourné Ch. A. KAPELUSZ, 24, rue Vieille-du-Temple, **PARIS.**

MAXWELL AUTO
12 HP. complètement équipée, démarrage et éclairage électrique **7,500f**
HATEZ-VOUS D'ACHETER. A partir du 15 avril....... **7.750f**
Livraison immédiate : **FOULCHER,** 23, rue de Marseille, **Bordeaux.**

L'ARGUS DES VALEURS
JOURNAL SPECIAL des TITRES de Négociation difficile.
J. GIRARD, 29, Rue d'Astorg, Paris (8e).
Envoi gratuit à l'essai pendant un mois. **Le consulter**

PLAIES Variqueuses
Ulcères, Eczéma
Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (13 L.), *Spécialiste* 48 Rue des Pauvres, à BORDEAUX

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUDRERIE NATIONALE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

ADJUDICATIONS

à Saint-Médard le 18 avril, à différentes heures.

Fournitures de nécessaires pour l'ordinaire des ouvriers militaires de la Poudrerie (pain, viandes, légumes, épicerie, porc frais, saindoux, etc.).

Le cahier des charges spéciales et les pièces du marché sont déposés dans les bureaux de la Poudrerie de Saint-Médard et à la Raffinerie Nationale, 14, rue Fondaudège, Bordeaux.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
(Service du génie)

ADJUDICATION
à Meknès, le 11 mai 1916

Les pièces du marché pour la fourniture de matériaux nécessaires à la chefferie de Meknès sont déposées dans les bureaux du génie des places de Meknès, Casablanca, Rabat, Kénitra, Oran, Marseille et Bordeaux, où l'on peut en prendre connaissance.

AVIS Négociant inoccupé durt guerre, toutes garanties, donnerait collaborat active, bureau, ou visite clientèle pr voyages. Ecr. Sifal, Ag. Havas Bdx.

AVIS L'Administration d. Chemins de fer de l'État a l'intention d'acquérir le matériel électrique destiné au poste de sectionnement à H. T. de la gare des Vallées.

Les industriels, désireux de concourir à cette fourniture, peuvent se renseigner à cet égard dans les bureaux du service électrique (1re division), 43, rue de Rome, à Paris (8me), le mardi et le vendredi, de 15 à 17 heures, jusqu'au 25 avril 1916.

Rente s. entrée à v., maison rap. couvre rente, têtes âg. Adr. jl.

ON dem. 43 bis r. d'Alzon, jeune mécanicien - électricien et bonnes culottières pour atelier.

ON demande un comptable connaissant l'anglais. American Express, 7, r. Espr.-des-Lois.

1o MÉNAGE bouvier-vigner. dde; 2o PRIX-FAITEUR p. 15,000 pieds et plus. Bonnes conditions. Château HAUX, p. Langoiran.

ON demande des vendeuses et apprent. vendeuses payées, 88, rue Sainte-Catherine, Bordx.

ON DEMANDE CHAUFFEURS pour chaudières à la Raffinerie Sainte-Croix.

A V. BICYCLETTE HOMME neuve. Adresse journal.

MACHINE écrire visible, marche arr., tabulateur, 150 fr., réelle occasion, 52, allées de Tourny.

ACHAT Mobiliers modernes et anciens. Objets d'art, reconnaiss. Mont de Piété. LABARRAQUE, 14, c. Albret, Bx.

OUVRIÈRES CORSETIÈRES demandées 15, c. de l'Intendance

VENTE APRÈS DÉCÈS
(Continuation)
Par le ministère de
Me BARINCOU commissaire-priseur

Jeudi 13 avril 1916, à 13 heures, hôtel des ventes, 7, r. Voltaire: Meubles et objets mobiliers divers; une motocyclette Peugeot 3 HP, très bon état de marche.

Propriétaire habitt campagne près Bdx prendt à rente viagère personnes âgées, donnerait soins et vie de famille. Garanties sérieuses. — Ecrire : Muels, Agence Havas Bordeaux.

Arcachon - Ville d'Hiver
Très Belle Propriété
Beau jardin 1200 mq. grand chalet 20 pièces, ent. remis à neuf, **tout le confort moderne**
A VENDRE ou LOUER VIDE
S'ad. Destout, impr., 8 rue Paul-Bert, Bx

A VENDRE

1o MACHINE à imprimer, dite réaction, système Marinoni, format 114/145;

2o MACHINE à plier les journaux et brochures, système Caston, quadruple colombier;

3o MOTEUR à gaz Grossley, 5 HP avec ou sans cuve et syphon.

S'adresser à M. A. Villatte, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX PAPIERS, nous les achetons très cher. Ecrivez à BOUYX, 14, rue Saint-Siméon, Bordeaux.

OUVRIERS DE CHAI demandés. S'adresser 35, rue Tourat.

JEUNE STENO-DACTYLO demandé 37, rue Tourat. — Préférence mutilé de guerre.

AGENT D'AFFAIRES. P. Abbad, avocat, Huesca (Espagne)

Perdu devant le 8, rue Jardin-des-Plantes, broche or avec améthyste. Rapporter. Récomp.

Dubesset, 162, r. Berruer, achète toutes sortes de débarras.

ON dem. de bonn. ouvrières pr tailleur, 22, rue Laseppe.

ON demande un ouvrier tailleur, 70, rue Pelleport, Bdx.

MACHINE A SERTIR
boîtes de conserves demandée. Ecrire : Lot, Agence Havas Bdx.

BEAU MOBILIER
Salle à manger, style gothique, coût 5,200 fr.; chambre L. XV, armoire 3 portes, coût 3,800 fr., à vendre moitié prix, 36, rue des Remparts, Bordeaux. Broderies.

ON DEM. domestique sachant labourer avec bœufs, 100 fr. p. mois. S'ad. Canttaut, Lamarque

ON louerait dans la région, à proximité d'une gare, locaux ou hangars avec dépendances pour ateliers industriels. Faire offres à M. DELCAMP, 69, rue Peyronnet, BORDEAUX.

Amateur achète vieilles gravures mode, estampes, bibelots. MAZO, 13, r. Ch.-Marionneaud.

L'UROMÉTINE
LAMBIOTTE FRÈRES
ANÉANTIT LE MAL

Tous ceux qui souffrent de
GOUTTE
RHUMATISME
LUMBAGO
PIERRE
GRAVELLE
SCIATIQUE
ECZÉMA
PROSTATITE
INFECTIONS URINAIRES
ETC. ETC.
SONT GUÉRIS

Ce n'est plus un secret pour personne que les urates solidifiés, en dépôt dans nos muscles, dans notre chair, autour de nos nerfs, le long de nos artères, dans tous nos organes, sont la cause de toutes nos souffrances.

Depuis certains troubles gastriques fort douloureux jusqu'à l'ankylose totale de nos membres, une foule de désordres, variés à l'infini, ne sont pas dus à autre chose.

Que sont les urates, dans un tas d'affections qui semblent n'avoir rien de commun entre elles ?

Tout !

Que devraient-ils être dans un corps sain?

Bien peu de chose!

Que sont-ils devant l'UROMÉTINE?

Rien !

En liquéfiant, en volatilisant ces sédiments maudits, elle anéantit le mal, qui s'élimine de lui-même avec eux.

Expériences faites, et par les autorités les plus qualifiées de la Science universelle d'à présent, il est acquis que pas un corps connu ne peut rivaliser avec l'UROMÉTINE (hexaméthylène-tétramine ou formine des chimistes, livrée à l'état d'absolue pureté) pour l'accomplissement de cette indispensable besogne de nettoyage. Ni les plantes, ni les breuvages, ni les sels minéraux naturels ou fabriqués, soude, strontium, etc., ni les dissolvants organiques quels qu'ils soient, ni aucun des alcalins antérieurement essayés n'existent en présence de l'UROMÉTINE.

Il n'est poussières, sables, calculs, cailloux ni pierres qui résistent à son action souveraine. Elle supprime les **coliques néphrétiques et hépatiques les plus terribles**, tout ce qui ressemble à un **rhumatisme**, aussi bien que les **bronchites**, pour peu qu'elles reposent sur un fond de diathèse urique.

Par surcroît, grâce à la propriété qu'elle a de régénérer le formol, qui est, comme on sait, le plus merveilleux, le plus puissant, le plus subtil des désinfectants connus, elle nous défend contre les **microbes les plus redoutables**, et, sans nul danger, sans le moindre dommage, elle tue à coup sûr et rapidement les **terribles bacilles du typhus, de la diphtérie, du choléra, du charbon et de la peste**, sans parler d'autres microorganismes moins expéditifs mais plus communs, presque aussi démoralisants et qui relèvent d'une thérapeutique plus discrète.

Pour la grande foule des gens qui souffrent,

l'Urométine, c'est le salut!

2F.50 L'ÉTUI DE 50 COMPRIMÉS, DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
ED. RONDEPIERRE. PHARMACIEN A PRÉMERY (NIÈVRE) 2F.80 POUR LE PORT.

AUJOURD'HUI PARTOUT : Libraires, Kiosques et tous Mds de Journaux
FEUILLADE et MERS
LES VAMPIRES
que tout le monde lira : Ce sont les romans dramatiques et policiers tirés des grands films mystérieux de Gaumont projetés sur tous les écrans de France.
45c le Volume. — Par poste contre 0.55 adressés à la Librairie Contemporaine, 75, Rue Dareau, Paris.
Roman complet.

1er Volume :
La Tête coupée
Pour paraître successivement :
(1 volume par mois)
2. Le Spectre.
3. L'Évasion du Mort.
4. Les Yeux qui fascinent.
5. Satanas.
6. Le Maître de la Poudre.
7. L'Homme des poisons.
8. Les Noces sanglantes.

Ce Volume est en vente dans les Magasins et Dépôts de la **Petite Gironde.**

VINS. Agent sér. désire représenter Eure-et-Loir tr. bonne maison, de préf. av. client. fourr. déjà vis. N.-O. Ec. Depassege, Havas

ON DEM. pers. sér. comme f. ch., g.-mal. Réf. Ec. Lorris, Havas

JE louerais jolie voiture promenade 2 ou 4 pl. Ec. Xos, Havas

POUR t. diffic. civ., comm., procès, loyer, renseig. p. déclar. impôt revenu, dem. secours et pens. cause guerre, consult. ux mod. Darcy, 82, r. Ste-Colombe

VACHE DE LABOUR demandée en location av. faculté d'achat. Domaine de Truchon, à Floirac.

A V. Camion-auto 16 HP Brasier à chaînes, bon état. S'or Barbereau, 84, rte Médoc, Bouscat

ON DEM. louer villa avec jardin ou petite propriété près tram Caudéran, La Glacière. Ec. BARON, 8, rue des Glacières.

MÉNAGE VIGNERON demandé pour St-Loubès. Très bons gages. S'ad. Baron huissier, Bx-Bdo

MÉDECIN habitant la campagne prendrait pensionnaires non malades. Adr. bur. journal.

A 1er pet. appartt très confort. meublé, eau, gaz, électricité. S'ad. 63, rue Clément, de 1 à 6 h.

ON DEM. machines à coudre à louer ainsi que des mécaniciennes 52, rue du Hautoir, Bx.

BOIS CHAUFFAGE ttes sortes p. boulang., charcut., ligot., etc. Ligots chêne et pin p. épiciers, 32, r. Château-d'Eau, Bx.

Un Guide précieux
pour toute personne qui s'intéresse à
L'IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU
c'est le
MANUEL PRATIQUE
indispensable
A TOUS LES CONTRIBUABLES
Règles à suivre pour l'Établissement des Déclarations annuelles et le Calcul de la Taxe
EXPLICATIONS — NOMBREUX EXEMPLES
C'est le plus clair, le plus précis des Ouvrages parus jusqu'à ce jour sur le nouvel impôt
Prix : **50 centimes**
Dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE
Envoi franco contre **60 centimes** adressés au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux
Nous n'expédions pas contre remboursement

L'ECZÉMA et autres maladies de la peau guérissent par l'emploi du NETTO-SANG, dépuratif végétal unique. La boîte, 1 fr. 25 par poste, A la Croix-Verte, rue Rémuzat, Toulouse.

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injection de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Caries 28, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* Rétrécissements *et des* Écoulements.

MALADES *Vous qui souffrez* de: cœur, estomac, diabète, albumine, constipation, entérite, rhumatisme, prostatite, goutte, obésité, eczéma, neurasthénie, etc. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VÉGÉTALE de M. l'Abbé Warré, Curé de Martainneville (Somme). Brochure Gratuite.

80f l'hect. **VIN EXTRA** 23, r. Peyronnet VINS VIEUX NOUVELLS **80f** l'hect.

VINS VENTE EN GROS GIRONDE — MIDI ALGÉRIE — CIDRE 40, quai de Paludate, Bordeaux

CIDRE Pur Jus Depuis **25** fr. l'hect.
VIN ROUGE extra Depuis **75** fr. l'hect.
SIMON, 66, Paludate, Bordx. Tél. 506

CIDRES EN GROS tiers réservoirs ou ceux acheteur. Bonnes conditions GERIN, Cidres, RENNES.

CIDRE PUR JUS
propriété, garanti, 18 fr. l'hecto fco toutes gares Gironde de mes réservoirs. Prtraiter Hôt. Carnot, Bx

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances d'emplois survenues dans le personnel de leurs établissements

A V. terrain industr., raccordt voie ferrée. S'or 32, bd Talence

A vendre, 143, c. Palais Gallien, automobile Delaunay-Belleville 6 cylindres, carrosserie gd luxe.

ACHETEUR SCIE A RUBAN avec aménagemt. PINÇON, 225, rue de la Benauge.

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx.
Grands Portraits primes.

A ler à St-Emilion maison meub., plus pièc. véranda, dépendces garage, superbe jard. d'agrém. S'ad. Capdemourlin, St-Emilion

Tours de Cou, Boas et Etoles
Marabout et Autruche
Assortiment et bon marché
MERCERIE MODÈLE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

ON DEM. ouvrière couturière et apprentie 30, rue Huguerie.

ON DEM. 1 garçon 13-15 ans pour courses 11, rue Vital-Carles

DEM. fort cheval garanti. Pinsan, limonadr, 50, r. Borie, Bx.

Carrosserie Bergeon Descoins demande ouvriers limeurs.

Femmes pouv. traîner charr. à bras ddées 12, r. St-Siméon, Bx.

Hom. ou fem. conn. qualités papier dds 12, r. St-Siméon, Bx.

Garçon écurie veuf ou célibatre dde 12, r. Gustave-Danflou, Bx

Œufs à couver faverolle ext., 4f50 douz. fo. Ec. Wat, Ag. Havas.

Dame, 50 a., rent., propr., épous. Mr 50-60 a., sit. rap. Fleury. Havas

2e AVIS Est vendue la mercerie de feu Mlle Castaing, 97, av. la Mairie, Caudéran. Opp. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

LOUEZ Maisons, Appartemts vides ou meublés.
ACHETEZ immeubles et fonds de commerce.
VENDEZ Par le Négociateur, 66, r. la Devise, Bx.

TABAC (bureau de) à céder avec 3,000 fr. comptant. Bénéfice tout payé 3,000 f. par an. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

A céder, formule prod. p. cons. viande. Ecr. Fournié, Havas.

10,000 BOUTEILLES NEUVES à v. pour limonade importé d'Angleterre. Barandon, 25, rue République, Talence (Gde)

ON DEMANDE garçon laitier. S'adresser rue Charles-Floquet, 1, de 11 heures à 12 heures. CHEVAL A VENDRE, 350 francs.

VENDEURS pour rayons de tissus sont demandés au Bon Marché, Rochefort-sur-Mer.

CHIEN beauceron noir et feu égaré. Le ramener rue du Jardin-Public, 156. Récomp.

Recueilli jeune **CHAT** gris égaré bd de Caudéran. S'ad. 28, avenue de la République

Demoiselle, brevet super., piano, demande situation d'institutrice dans famille à la campagne. Ec. Mme Marie, bureau du journal.

Homme, 47 ans, demande emploi livreur. Sait soigner et conduire chevaux. Références. Ecr. F. Barrière, 190, rue Naujac.

Toiles matelas disponibles. Représentants sérieux demandés. V. Pinatel, 7, place de la Bourse, à Marseille.

Trouvé dimanche matin portefeuille. Le réclamer à M. Seguin, comptable « Aux Dames de France »

PERDU médaille or, initiales E. D. Rapporter M. Darrigrand, 163, r. Sainte-Catherine. Récomp.

PERDU petite montre or, brass. cuir, de r. Paulin dans Chartreuse. Rap. r. Montgolfier, 20. Réc.

Perdu porte-monnaie contenant coupons Eaux de Royan. Prière le rapporter 25, r. Marsan. Réc.

PERDU dim. soir fourr. putois. Rap. 7, r. la Chartreuse. Réc.

JUMENT NOIRE à v., pleine du gr. trott. Cuba, avec carte, et un poulain de 15 mois, petit prix. 28, rue du Commerce, Bx.

CHEVAUX Célestin BOURRICAUD, route de Fronsac, Libourne, reçoit le 12 courant plusieurs convois de tous âges et tous genres.

CHEVAUX M. Clément Guillon prévient le public qu'il reçoit aujourd'hui 12 courant un grand convoi de chevaux en plein service de tous âges et de tous prix. Rue Valette, BERGERAC. — Téléphone 45.